

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :  
Publicité de l'Ouest et du Centre  
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42  
Chèques Postaux Nantes 6.015



**LE SCANDALE DES VINS ITALIENS** : La C. G. V. vient d'engager une action en responsabilité contre les ministres du Commerce et du Budget et contre le Directeur général des Douanes. Le décret du 1<sup>er</sup> avril dernier fixait à 250.000 hectolitres le contingent annuel des vins italiens pouvant être importés à l'ancien droit de douane de 55 francs. Or, ce contingent a été atteint le 14 juillet et il a encore été admis 298.910 hectolitres au tarif de 55 francs au lieu de 84 francs l'hecto.

**PROTECTION DES BOIS** : Le « Journal officiel » du 1<sup>er</sup> avril a publié un décret relevant les droits de douane sur les bois. Souhaitons que ces mesures viennent atténuer la crise que traverse la production et l'industrie du bois en France.

**CHEVAUX HONGROIS** : Ces chevaux, qui sont interdits à l'importation en France, pénètrent chez nous par Modane, après s'être fait naturaliser en Italie. Un marchand de la Drôme en aurait acheté un wagon à Modane, au prix de 2.600 francs l'un. Si cela continue, quel désastre pour notre élevage chevalin !

**RACE OVINE BERRICHONNE** : Le Concours spécial de la race ovine berrichonne du Cher, se tiendra sous la Halle, à Bourges, les 2 et 3 mai. Ce concours, doté de nombreux prix, coïncidera avec la foire et est assuré d'un gros succès.

**RACE CRAONNAISE** : Rappelons que le Concours spécial de la race porcine craonnaise aura lieu les mercredi 11 et jeudi 12 mai. La création d'un livre d'origine (Pig-book) serait à l'étude. Le pedigree établi par le livre d'origine est indispensable pour maintenir la réputation et la célébrité de la race.

**MEVENTE DE LA LAINE** : Les éleveurs, qui recevaient en 1929, pour la vente de leur laine, 18 francs le kilo, ne trouvent plus aujourd'hui, pour ainsi dire, le placement de leur produit. On signale des ventes faites au marché de Dijon à 3 francs et 3 fr. 20 le kilo.

## Concours spécial de la Race Maine-Anjou

Le concours spécial des animaux reproducteurs de la race bovine Maine-Anjou, inscrits au Herd-Book ou munis du certificat de naissance, avec concours laitier et beurrier, Exposition d'Horticulture, réservée aux exposants du département de la Sarthe, et Exposition de machines et produits agricoles et industriels, reste définitivement fixé les 20, 21 et 22 mai, au Mans, Quinconce des Jacobins.

Les engagements pour le Concours des Bovins doivent être adressés avant le 20 avril à M. Delhommeau, secrétaire général de la Société des Éleveurs de la race Maine-Anjou, 12, avenue Carnot, à Château-Gontier. Ceux relatifs à l'Exposition d'Horticulture doivent être adressés, avant le 1<sup>er</sup> mai, à la Direction des Services Agricoles, Préfecture, Le Mans. Et ceux concernant l'Exposition de machines et produits agricoles et industriels doivent être adressés avant le 1<sup>er</sup> mai également à M. Hais, secrétaire administratif des « Quatre Jours du Mans », bureau permanent au Théâtre, Quinconce des Jacobins, Le Mans (Tél. 15-24).

Les règlements et programmes de ces Concours et Expositions ainsi que les formules des déclarations, sont à la disposition de chacun des intéressés, sur leur demande, aux adresses ci-dessus.

A. DELHOMMEAU.

## Pour la défense de notre Aviculture

On constate une fois de plus que malgré les apparences présentes, la production de l'aviculture française est loin d'atteindre les besoins annuels du consommateur français, et que la crise périodique n'est pas le fait d'une surproduction totale annuelle, mais bien celui d'une mauvaise répartition de notre production au cours de l'année.

Dans l'intérêt de tous les producteurs en général et après en avoir délibéré, le bureau des Syndicats des Aviculteurs de la région nantaise et des départements limitrophes, décide de soulever aux pouvoirs publics, par la voix des parlementaires et organisations avicoles, les mesures qui pourraient apporter à cette crise un soulagement immédiat et permettraient en outre d'envisager une reprise de l'activité avicole, si elle n'était pas soutenue, engloberait rapidement les capitaux des petits éleveurs qui, depuis des années, fournissent un labeur acharné pour faire prospérer leurs élevages.

Les mesures immédiates qu'il paraît nécessaire de voir prendre sont les suivantes :

1<sup>o</sup> Création au sein du Ministère de l'Agriculture d'un organisme s'occupant spécialement de l'aviculture et qui serait à la fois chargé de défendre les intérêts des aviculteurs et de propager les méthodes modernes d'élevage.

2<sup>o</sup> Adoption immédiate de mesures douanières énergiques pour combattre l'importation massive des œufs de provenance étrangère et généralement de qualité suspecte, du fait de leur origine souvent éloignée.

3<sup>o</sup> Mise au point de la réglementation de la vente des œufs sous la surveillance du service de répression des fraudes, en définissant d'une façon précise les conditions d'appellation sous lesquelles ils doivent être vendus : œufs étrangers — œufs conservés — œufs fermiers — œufs frais pondus — œufs du jour, etc.

4<sup>o</sup> Reconnaissance officielle des Syndicats avicoles régionaux chargés de seconder et de faciliter le contrôle du Service de répression des fraudes, en rassemblant les œufs d'élevage qui, pour donner au public toute la garantie désirable, nécessitent un contrôle : mirage, triage, marquage.

5<sup>o</sup> Il paraît enfin évident que l'Etat, soucieux de la santé publique, se doit d'intervenir chaque fois qu'il le peut dans le contrôle de l'alimentation des Administrations particulières qui en dépendent, telles que : Armée, Hôpitaux, Sanatoria, Ecoles, et qu'il y aurait lieu, par conséquent, d'imposer tout d'abord à ces Administrations publiques l'achat d'œufs donnant toute garantie au point de vue hygiène alimentaire. Cette garantie n'est possible qu'en obligeant ces Administrations à n'accepter que des œufs contrôlés par des Syndicats officiels.

6<sup>o</sup> Il n'est pas besoin de souligner que si les dispositions ci-dessus étaient adoptées, la situation serait immédiatement éclaircie.

D'autre part, la crise s'atténuerait immédiatement si certaines Administrations admettaient l'œuf dans leur alimentation normale.

A titre d'exemple, il est évident que si l'Armée admettait un seul repas de deux œufs frais par semaine et par homme sous les drapeaux, cette décision entraînerait une consommation hebdomadaire de 600.000 œufs environ, soit 30 millions d'œufs par an, ce qui représente la production annuelle de 200.000 pondeuses donnant une moyenne de ponte de 150 œufs.

Il est à peine besoin de souligner qu'une décision de ce genre apporterait à la crise annuelle de printemps, et surtout à la crise présente particulièrement grave, le remède facile que tous les aviculteurs attendent avec anxiété.

## Quand l'Agriculture est prospère...

Le président d'une puissante association commerciale déclarait, l'autre jour, à la réunion des producteurs de viande de Toulouse :

« QUAND L'AGRICULTURE EST PROSPÈRE, NOS MAGASINS SONT PLEINS DE MONDE. DEPUIS QUELLE EST EN CRISE, ILS SE VIDENT. »

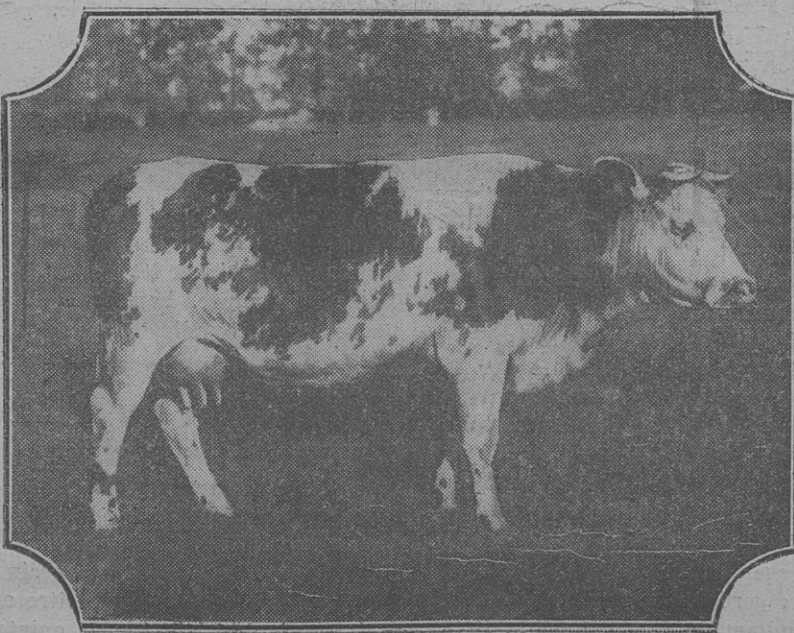
Or l'agriculture est en crise, parce qu'en place des produits de notre sol, nous consommons des viandes étrangères, des céréales étrangères, des vins, des beurres, des fromages, des légumes et des fruits étrangers.

L'agriculture française est le marché principal de l'industrie française. Dès lors que cette agriculture ne vend pas ou vend mal ses produits, l'industrie française perd sa clientèle la meilleure et la plus sûre, et c'est inévitablement le chômage ouvrier.

Les affaires ne reprendront que moyennant la reconstitution du pouvoir d'achat de nos masses rurales. C'est la prospérité paysanne qui engendre la prospérité industrielle.

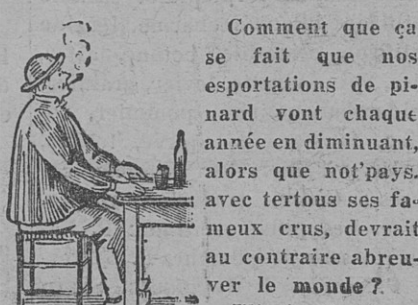
Les ouvriers français devraient être les premiers à réclamer la défense des produits du sol national.

## LA RACE NORMANDE...



NAVETTE, vache à son 2<sup>e</sup> veau  
Élevage de M. Gautier, île de Mont, à Thouaré (Loire-Inférieure)

## Un Brin de Causette...



Comment que ça se fait que nos exportations de pinard vont chaque année en diminuant, alors que nos pays, avec terribles ses fameux crus, devraient au contraire abreuver le monde ?

J'aurais l'aut'jour que le roi Alexandre de Yougoslavie était un fin connaisseur de nos vins de France ; qui avait fait venir de Bordeaux plusieurs vigneron et sommeliers pour s'occuper de sa récolte et de sa cave, une cave où s'y avait tout les meilleurs vins de chez nous... sauf du noyau. En v'là un, au moins — le roi Alexandre — qui méritait une décoration parce qu'il montre l'exemple... et c'est lui qui boit du jus de nos vignes est forcé d'aimer nos pays !

Si qu'on exporte peu assez, on devrait bien faire chez nous une riche propagande pour doubler la consommation du bon pinard. Ça serait le seul remède à la crise, le meilleur et chacun s'en porterait que mieux.

C'est point si difficile qu'on pense ; le tout c'était de s'organiser. Dans combien d'Hôtels et Restaurants (avec des grands R), même dans des cafés, qu'on vous sert sous le nom de « vin », ou de « Muscadet », de « Bordeaux », de « Beaujolais » ou de « Côtes du Rhône », des vieilles bibines, qui vous font faire la grimace, ou qu'on voit l'air catholique, ben qu'elles soient baptisées ! Ces coupages dégoûtent pûit les consommateurs, qui se détournent du vin pour se jeter sur la bière, les eaux gazeuses ou qui gazeut point. Résultat : mévente, sous-consommation, misère des vigneron !

Si qu'on délaïsse les bons vins, les gens an'hui se jettent sur les alcools, les apéritifs, les cocktails. Ah ! ces cocktails, si qu'on suce ça avec un air triomphant, parce que c'est la mode et une mode qui venant d'Amérique, pensez dan... d'Amérique comme le doryphore, le puceron d'éclaircie, le phylloxera et le Pou de San José. Tu parles d'un joli cocktail ! Et savez-vous, Mesdames, qu'avez 19 liqueurs différentes, on peut faire 33.649 combinaisons de cocktails, de tertout les couleurs, de quoi mettre sur le flanc tous les régiments de sapeurs-pompier de France !

Et c'est des mixtures là qu'on livre au public, dans les « Bars » chics des grandes villes, pour l'amélioration de la race humaine ! Un ami m'a dit qu'à Paris, dans un restaurant souterrain des grands boulevards, y venant d'organiser un bar automatique, où qu'on peut faire soi-même, pour 2 francs ou 4 francs, les 33.649 combinaisons de cocktails. Rien manquant à l'appel la cuvette pour rincer les verres, le distributeur de glace, le compteur de chaque poison, Y sont tous dans des p'tits tubes de verre, ben alignés. Pour quatre francs on a droit à cinq liquides ; on peut mélanger hardiment : du gine, du wiskey, de la menthe, de la grenadine et du vermouth italien... ou d'autres mixtures, si vous aimez mieux. Ça encore c'est pour les puritains, ou les « Français moyens » qui sont tertous dans la purée ; mais y a des bars chics, des « boîtes de nuit » où vont s'abruti crues qu'ont de la galeite à dépenser et où qu'on vous baratte des cocktails à 25 ou 30 francs. Au moins, pour ce prix là, on en sort avec la g... de bois et quelque chose de carabiné !

Pauvre génération. Et dire ben souvent que c'est des gens qui prétendaient que le vin leur faisait mal au foie, ou à l'estomac... ou qui regardaient à cent sous pour s'payer une bonne bouteille de pinard et du naturel c'est là, du pur jus de nos vignes !

maître jannot

CE JOURNAL EST LE MIEUX INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

## Les Influences de la Lune

« La vérité n'est pas de ce monde ! » ont coutume de dire maintes gens qui constatent, chaque jour, la fragilité de maintes choses considérées longtemps comme des dogmes. Ainsi durant des siècles, il a été admis, sans discussion possible, que la lune rousse était responsable de nombreux méfaits agricoles. Et puis, la science a changé d'avis et elle vous soutient, à présent, avec une assurance égale, que tout cela n'est que préjugé et que Phébé n'a pas la moindre action sur les plantes ni les choses. Si désastre il y a, elle ne fait que l'éclaircir, sans en être aucunement responsable.

D'après le physicien anglais Wels qui, le premier, a résolu le problème, la lune est sans influence sur la température. Les appareils les plus perfectionnés employés pour apprécier son pouvoir calorifique, dans sa plénitude, était pour la terre aussi insignifiante que le serait pour nous celle d'une bougie auprès de laquelle nous passerions à une quinzaine de mètres. Mais il ajoute que si la lune ne peut être accusée, le phénomène du refroidissement des plantes n'en est pas moins réel.

On sait comment il se produit. La température, assez élevée pendant le jour, s'abaisse beaucoup pendant les nuits claires qui sont précisément illuminées par la lune, et s'il se produit une gelée un peu forte, les sucres aqueux, très abondants dans les jeunes pousses, se gèlent, augmentent de volume et déchirent les tissus qui les emprisonnent. A son lever, le soleil darde ses rayons sur les pousses et leur donne une couleur rousseâtre précédant de peu de jours leur dépérissement.

Or, si c'est par les nuits très claires que l'on voit briller la lune, c'est aussi par ces nuits claires que se produit un intense rayonnement de la chaleur de la terre vers les espaces sidéraux — de là, refroidissement dont la végétation est souvent victime.

Au contraire, le ciel est-il voilé, le rayonnement ne se produit pas et les plantes sont indemnes. Or, la lune se trouvant cachée également, on peut croire à tort que seule son absence a préservé les pousses.

Cela innocenté l'astre, mais il n'en reste pas moins évident que le phénomène, d'où qu'il vienne, est dangereux pour la végétation. Le fait demeure, seul le préjugé disparaît.

Ce ne serait certes pas chose facile que de combattre les opinions populaires concernant la lune. Elles sont, en effet, aussi nombreuses qu'enracinées. On lui attribue, par exemple, la production de la rosée. Pourtant, d'après la science, elle y serait tout à fait étrangère et le phénomène qui se manifeste est à peu près le même que celui dont nous avons parlé plus haut.

Marcel FRANCE.

## Concours Culturels N 1932

L'Office Agricole départemental décernera, en 1932, des prix aux meilleurs cultures des cantons de Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.

Le Concours est ouvert aux propriétaires-exploitants, fermiers et métayers.

Les lauréats des concours culturels, de primes d'honneur, de prix de spécialités institués par le Ministère de l'Agriculture en 1928, dans le département de la Loire-Inférieure, ne seront pas admis à concourir.

Les agriculteurs qui ont obtenu des prix au concours de l'Office institué en 1925 pourront se présenter à nouveau ; toutefois, il ne seront susceptibles d'être récompensés en 1932 qu'à la condition de mériter un classement supérieur à celui de 1925.

5.000 francs de prix pourront être attribués aux exploitations de 20 hectares et au-dessus.

3.000 francs de prix à celles de moins de 20 hectares.

Le premier prix ne pourra pas dépasser 1.000 francs dans la première catégorie et 500 francs dans la seconde.

Outre les prix culturels réservés à l'ensemble de l'exploitation, il pourra être attribué des prix de spécialités : culture du blé, sélection du bétail, amélioration des semences, bonne tenue des étables, aménagement des fumiers, matériel perfectionné, création de vignobles et vergers, etc., aux concurrents non classés pour des prix culturels, mais néanmoins méritants pour des parties importantes de leurs exploitations.

Une Commission de visite des fermes procédera à l'inspection entre le 15 juin et le 14 juillet.

N. B. — Les cultivateurs désirant concourir devront en aviser par lettre l'Office Agricole, 33, rue de Strasbourg, à Nantes, avant le 15 mai, dernier délai.

## VIGNERONS de la Loire-Inférieure

Pour défendre vos intérêts venez tous à ANGENIS le DIMANCHE 10 AVRIL, à l'Assemblée générale de la C. G. V. C. O. Voir l'annonce à la Vie Syndicale

## A la Foire de Nantes

### La Journée du Miel

Une Exposition de tous les produits apicoles : miel, bonbons, pains d'épice, hydromel, aura lieu le jeudi 14 avril, à la grande Foire de Nantes. Elle durera un jour seulement.

Afin de faire connaître au public les bienfaites propriétés du miel la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure a décidé, à sa dernière assemblée générale :

1<sup>o</sup> Qu'une distribution gratuite de 5.000 petits pots de 50 grammes de miel serait faite le jeudi 14 avril à la Foire de Nantes.

2<sup>o</sup> Que chaque sociétaire pourra exposer gratuitement à titre de propagande une dizaine de pots de miel et autres produits apicoles.

Aviser immédiatement le président, M. Etienne Giraud, au Landreau, ou le secrétaire, M. Chevrier, 8, avenue Saint-Clair, à Nantes, pour se faire réserver un emplacement.

### La Journée du Carburant national

La Foire de Nantes se clôturera le lundi 18 mars, par une grande journée du Carburant National, avec une épreuve de 100 kilomètres sur route et contrôle à la Foire. Inutile de souligner l'importance de cette manifestation qui est déjà assurée d'un gros succès.

## EN LOIRE-INFÉRIEURE



BLONDINE, 3 ans en janvier  
Élevage de M. Gautier, île de Mont, à Thouaré (Loire-Inférieure)



A Rennes, le 1<sup>er</sup> Avril

## Une Manifestation monstre de Paysans contre l'Obligation des Assurances Sociales

M. FAIVRE y prend la parole au nom du Syndicat de la Loire-Inférieure

Voici le compte rendu, très exact, de cette grande manifestation de Rennes, que nous extraignons du journal « Le Matin » :

Rennes, 1<sup>er</sup> avril.

Aujourd'hui, dans Rennes, c'est contre la loi des assurances sociales, ou plus exactement contre ce principe d'obligations par quoi elle viole la plus élémentaire des libertés, que défilent en vagues puissantes des milliers et des milliers d'hommes venus de toutes les villes et de tous les coins de la lande bretonne.

Combien sont-ils ? Dix mille, quinze mille ? Je ne sais, mais qui sont-ils ? Cela je peux vous le dire car j'ai passé un prodigieux moment dans cette masse monstrueuse, frémissante et digne.

Qu'ils portent encore le large feutre noir à ruban de velours, qu'ils soient vêtus de chapeaux mous, à la casquette, ce sont tous des fils de cette terre, tour à tour âpre et fertile, qui ne donne que peu, alors qu'elle a exigé beaucoup d'efforts. Ce sont tous des terriens, des paysans. On les reconnaît moins encore à ces mains gercées, durcies, crevassées par le labeur quotidien qu'à ces yeux profonds et calmes qui ne se détournent des sillons du champ cultivé que pour monter en une prière inquiète vers un ciel triste. Oui, des paysans.

Ils ont, depuis les premières neiges de ce jour pluvieux, empli la ville du bruit monotone et sourd de leur venue. Des autos, des camions, des chars à bancs, des autocars les ont, en pleine nuit, transportés jusqu'à Rennes. Il n'est qui ont fait ainsi plus de deux cents kilomètres et il y a des villages lointains qui ont, pour cette manifestation, donné tous leurs hommes valides. Pas de cris. Ces hommes sont graves et sages. Quelques écrivains, seuls, pour le moment, proclament leur volonté de rester libres, leur dégoût de l'étatisation et leur phobie de ce fonctionnarisme, hypertrophie pour quoi il leur faut, à eux, paysans, donner sur ses trois de leurs longues et dures journées de travail.

Aujourd'hui, c'est à Rennes que leur muet et éloquent cortège s'élève contre la loi qui viole la conscience, augmente le prix de la vie, dilapide les milliards et conduit ce pays à la ruine ; demain ce sera dans dix points nouveaux de la vieille province et la Normandie limitrophe est gagnée à son tour et suit le mouvement. Il y a, dans ces hommes qui marchent en rangs serrés vers la salle de la réunion, la force irrésistible de cette terre tourmentée et tenace.

Un bon moment avant l'heure où leurs orateurs doivent se faire entendre, il n'est plus une place sous cet immense marché couvert où les haut parleurs répètent la voix. Sur la large et rustique estrade, l'animateur, celui qui jusqu'au fond des lointains villages s'est mis en tête d'aller grouper ces énergies farouches ; M. Dorgerès, d'Halluin. A ses côtés Louis Forest, dont les lectures du *Matin* savent l'ardente et opiniâtre campagne contre cette loi que, d'un bout à l'autre de la France, chacun, à son exemple, ne désigne plus que du nom de « loi folle ». Là encore, M. Large, délégué de la Fédération des syndicats de contribuables, qui jette dans la bataille les cinq millions d'hommes qu'il groupe en 73 départements.

Il y a là les délégués de l'Union régionale des syndicats d'Ille-et-Vilaine, de la Fédération des syndicats paysans de l'Ouest, du Syndicat central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, du Syndicat agricole de l'Anjou, de l'Union des Syndicats agricoles du Calvados, du Syndicat général du pays d'Auge, et enfin, du Syndicat départemental d'Ille-et-Vilaine. Sept hommes qui vont prendre la parole, mais cent cinquante mille français paysans qui vont faire entendre leur voix unanime et exaspérée contre cette entrave à la liberté, cet étatisme forcené, cette gabegie lamentable.

Ils ont une force, les uns et les autres : c'est que la race laborieuse et têtue de nos campagnes a su résister ; elle s'est refusée à payer les cotisations aussi bien patronales qu'ouvrières et c'est à cela que les campagnes doivent de ne pas voir le chômage sévir avec la même intensité que dans les villes qui, elles, se sont inclinées. Voix unanime contre la loi antisociale qui empêche

l'ouvrier d'évoluer, s'efforce de supprimer le petit fermier et ruine l'artisanat, voix unanime pour crier à ces hommes qui, dans un mois, seront le souverain : « Refuse ton bulletin de vote à qui veut ruiner ton pays. »

### LA CAMPAGNE ET LA VILLE SONT SOLIDAIRES

Lorsque M. Large, délégué général de la Fédération des syndicats de contribuables eut, lui aussi, engagé les électeurs à se servir de l'arme que la Constitution leur donne, M. Louis Forest prit la parole. Il fut bref, incisif, endiablé. En trois minutes, il déchainait l'enthousiasme d'une foule ravie, à sa parole, de saisir avec clarté ce qu'elle sentait en elle confusément de cette loi de désastre. Ce Parisien égaré entre dix mille paysans faisait apparaître lumineusement, en cette affaire, la communauté des intérêts de la grande ville et des champs. Les assurances sociales, désastreuses pour la campagne, minent la ville. Il n'en faut ni pour les uns ni pour les autres, tout au moins en cette forme de l'obligation. Et M. Louis Forest ajoute :

— Si Paris, qui paye 12 % de l'impôt total en France, est ruiné, s'il se vide devant la vie chère, qui viendra, paysans, acheter vos produits ?

Et il rappelle le referendum suisse. Là, ce ne sont pas des députés qui votent, c'est le peuple lui-même. On est venu lui dire, à ce peuple : « On va te faire un cadeau », mais, malin, le peuple suisse a tout de suite compris que ce cadeau c'est lui qui le paierait. Il l'a refusé.

Enfin, M. Dorgerès, directeur du Progrès Agricole de l'Ouest et infatigable propagandiste, se fit acclamer en révélant qu'il manquait chaque semaine de 20 à 25 millions à rentrer dans les caisses que les chômeurs ne pouvaient plus payer et que si l'administration s'en tenait à la persuasion envers les récalcitrants et les retardataires, elle ne manquerait pas, les élections passées, d'en venir à la manière forte.

Et l'ordre du jour, qui hait le principe d'obligation, fut acclamé dans le terrible fracas des applaudissements.

### UN CORTÈGE IMPRESSIONNANT

Dans le plus grand ordre, maintenant, des milliers d'hommes vont, en cortège, parcourir la ville, lentement, en silence. Seules leurs pancartes proclament leur volonté et leurs espérances. Vers la Préfecture ils se dirigent. Là, émanée d'eux, une délégation, entre les mains du représentant de l'autorité, ira déposer cette motion que dix mille hommes, il y a un instant, acclamaient du plus profond de leur cœur.

Et ce piétinement autour de l'édifice officiel que note en cette minute cette mer humaine a le bruit sourd du ressac au pied d'un rocher sombre et menaçant.

### Agriculteurs Français !

#### CE SONT les Ouvriers Français

qui consomment votre blé, qui achètent la viande de vos animaux, qui boivent votre vin. Lorsque les Usines Françaises seront fermées ou marcheront au ralenti, que les ouvriers chômeront

### qui est-ce qui achètera vos produits ?

Les Ouvriers Américains ? Vous savez bien que non. Les Français sont vos meilleurs clients, sinon les seuls.

### Soyez les Clients des Français

Achetez vos machines chez nous, faites travailler les Ouvriers Français, pour qu'ils puissent acheter vos produits



### LES TRAVAUX EN AVRIL

#### AU JARDIN POTAGER

Semer en pépinière : Céleri commun et céleri-rave (dernier délai), melon (2<sup>e</sup> saison), cornichon, concombre, aubergine, cardon, potiron, tomate. Semer en pots de 0,09, 0,25, 3 graines par pot ; on dépose et on plante les mottes en mai à l'air libre. La tétrogone remplace l'épinard, inculivable pendant l'été. Il n'y a pas beaucoup de différence de goût entre ces deux légumes.

Les cardons, potirons, cornichons, melons peuvent se semer de même façon, ce qui rend plus simple leur plantation, mais alors il ne faudra qu'une graine par pot.

Planter dès les premiers jours d'avril les racines tubéreuses de patates, en les recouvrant de 2 ou 3 cm. de terre seulement. La couche doit donner 22° de chaleur. Dès que les pousses ont quelques feuilles, les bouturer une par godet sur la même couche, et fin avril ou commencement de mai, quand elles sont reprises, planter ces boutures sur couche sourde de 12 à 15° centigr.

En pleine terre : semer en pépinière, céleri commun, céleri-rave, tomate (dernier délai). Ces plantes s'accommodent fort bien de la couche, mais on peut les réussir par un semis en plein air à bonne exposition.

Choux-fleurs tendres et durs, chou de Bruxelles, chou de Milan, laitue pommée d'été et d'automne (Batavia, bruno, paresseuse, blonde d'été, Palatine, laitue Romaine, laitue Romaine blonde, L. R. grise).

Semer à demeure en planches, nouvelle saison de pois, fèves, navet hâtif, panais, radis, oignon, scorsner, cerfeuil, épinard.

Semer en bordure : Oseille, persil, pimprenelle, Sariette dans un endroit bien exposé au soleil.

Planter en planches : Poireau (semis de janvier), topinambour (dernier délai), chou de Bruxelles (semis de mars), chou-fleur (2<sup>e</sup> saison), plant de semis de septembre. Laitue bruno, paresseuse, céleri, distance 0 m. 30 sur 0 m. 30. Pomme de terre (dernier délai). Artichaut, plant provenant de l'écoulement des vieux pieds qu'on fait à cette époque.

Butter les asperges. Ebourner les fraisiers à gros fruits remontants, lorsqu'on veut une saison plus abondante et plus soutenue pendant la période remontante, c'est-à-dire d'août à octobre.

#### JARDIN FRUITIER

Achever la taille. Les figuiers, vignes, certains arbres très vigoureux non encore taillés, dans le but de modifier leur vigueur doivent se tailler dans les premiers jours du mois. Terminer les labours, ne pas les faire au moment de la floraison des arbres mais un peu avant ou après, de plus la terre fraîchement remuée favorise l'action des gelées blanches.

Greffer en fente et en couronne : Prunier, poirier, pommier. Combattre les champignons parasites par l'application préventive des bouillies cupriques. On peut prévenir ainsi la tavelure des poires, celle des pommes, la cloque du pècher, du prunier.

La Bouillie Bourguignonne : Car-

bonate de soude, 2 kilos, et sulfate de cuivre, 2 kilos pour 100 litres d'eau, est la meilleure. Appliquer la préparation encore fraîche et avant la feuillaison des arbres.

Faire la chasse aux insectes nuisibles : Les coupe-bourgeons, les charançons, les boutons fruitiers, cytorés, épine-vinette, févier, grainier, liquidambar, poirier, pommier, robinier, faux-acacia, spirée, troène, tulipier, virgulier. Les résineux confèrent : Cèdre, genévrier, gingko, mélèze. Les pins maritimes : P. Laricio, P. noir d'Autriche, P. Sylvestre, P. du Lord Weymouth, Sapin commun ou d'Espagne, sapin du Canada, sapin d'Orient, sapin Baumi.

#### AU JARDIN D'AGREMENT

Arbres et arbustes. Semer en plein air les feuillus : Amandier (graine stratifiée), ailante, charme (graine stratifiée), éléatis, cotone, aster, cythre, épine-vinette, févier, grainier, liquidambar, poirier, pommier, robinier, faux-acacia, spirée, troène, tulipier, virgulier. Les résineux confèrent : Cèdre, genévrier, gingko, mélèze. Les pins maritimes : P. Laricio, P. noir d'Autriche, P. Sylvestre, P. du Lord Weymouth, Sapin commun ou d'Espagne, sapin du Canada, sapin d'Orient, sapin Baumi.

En terre de Bruyère : Rhododendron, Kalmia.

Planter les résineux, les arbres verts, les plantes de terre de Bruyère.

Greffer en fente et en couronne : Cerisier à fleurs pleines, orme parasol, pommiers à fleurs doubles, tilleul argenté, fleurs de plein air. Semer en pépinière sous châssis : Canna, Tabac, Perilla ageratum, Amaranthe, Crête de Coq, Cobée grimpante, Coleus, Gaillardie peinte, Lobelia erine, Petunia, Ricini, Zinnia.

Semer en pépinière, en pleine terre : Reine-Marguerite, Anémone, Balsamine, Belle de nuit, Girofée, Quarantaine, œillet d'Inde, Souci, Zinnia.

Semer à demeure en pleine terre : Capucine, Coquelicot, Escholtzia, Haricot d'Espagne, pois de senteur, Soleil, Volubilis.

Planter en pleine terre bulbes de Galtonia, Gladiolus, Tigridia.

Plantes de serre : Mettre en végétation rhizomes des Naegelia et Achimènes, etc.

Rempoter les plantes qui n'ont pu être rempotées le mois précédent. Aérer les serres de plus en plus. Ombrer à l'aide de claies, toiles claires ou badigeons. Les claies et les toiles mobiles sont à préférer. Serrurer souvent les plantes qui vont entrer en végétation. Augmenter l'humidité de l'air par des épanchages d'eau dans les serres et sous les tablettes des serres. Plantes d'appartements : Exposer les plantes à l'air plus souvent et plus longtemps. Les arroser plus fréquemment et plus copieusement. Rempoter les espèces qui en ont besoin.

Semer dès les premiers jours du mois sur les fenêtres, dans des pots ou des caisses : Volubilis, Pois de senteur, Haricot d'Espagne, Dolique du Soudan, Capucine, Petunia, Ré-seda. On peut, pour hâter la levée, une fois le semis fait, couvrir d'une feuille de verre jusqu'à la germination, et tenir la terre fraîche par des arrosages.

G. DURIVAUT,

Directeur du Jardin des Plantes

## La Foire de Nantes

### Aviculteurs !

Accourez en masse à notre VI<sup>e</sup> EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE, organisée par la Société Avicole de l'Ouest, Vendredi 8 Avril : Exposition générale. Grand concours de volailles mortes ; concours d'œufs roux.

Samedi 9 Avril : Exposition générale. Le matin, installation des oiseaux de volière. A 14 heures, inauguration de l'Exposition des oiseaux de volière ; Exposition générale.

Dimanche 10 Avril : Exposition générale. Concours, grand lâcher de pigeons-voyageurs avec sonneries de trompettes. Clôture de l'Exposition.

Enfin, du 6 au 18 Avril, durant toute la durée de la Foire, aura lieu un grand Concours de ponte.

Voir, page 4, le Palmarès du Concours d'Aviculture.

### Pêcheurs !

Dimanche 10 Avril, entre 10 heures et 11 heures, grand CONCOURS INTERNATIONAL DE LANCER, organisé par La Gaule Nantaise. Présence de véritables champions.

### Maraîchers !

Le Mardi 12 Avril, grande JOURNÉE MARAÎCHÈRE ET HORTICOLE, avec conférences organisées par les Services Agricoles du P.O. Exposition d'Horticulture de nos produits du Val de la Loire et Région Parisienne.

### Chasseurs !

Les Mercredi 13 et Jeudi 14 Avril, EXPOSITION CANINE, organisée par la Société « Saint-Hubert de l'Ouest ». Mercredi 13 : Chiens de chasse et concours d'étalons et lices griffons vendéens (briquets et bassets). — Jeudi 14 : Chiens de garde, chiens d'agrément, terriers et lévriers.

### Viticulteurs !

Les Jeudi 14 et Vendredi 15 Avril, participez aux grandes JOURNÉES VITICOLES ET CONCOURS DES VINS organisés par les Chemins de fer de l'Etat et du P.O.

Le Concours sera divisé en cinq sections :

- 1<sup>re</sup> Région Nantaise, avec jurys différents pour Muscadets, Gros-Plants, Pinots et Vins rouges de la Loire.
- 2<sup>e</sup> Vins d'Anjou.
- 3<sup>e</sup> Vins de Touraine et autres lieux.
- 4<sup>e</sup> Vins du Bordelais, des Charentes et de Vendée.
- 5<sup>e</sup> Eaux-de-vie et Cognacs.

De nombreux diplômes et médailles seront décernés aux lauréats.

Le Vendredi 15 Avril, dégustation gratuite.

Diverses CONFÉRENCES seront faites au cours de la journée du vendredi par les maîtres éminents de notre Viticulture : MM. Andouard, Marsais, de Sèze, Briand, Buchet et Moreau.

Du 12 au 17 Avril, EXPOSITION SPECIALE du matériel pour la culture de la vigne, et matériel d'œnologie.

P.-S. — Les Viticulteurs de la Loire-Inférieure qui désirent participer au Concours des Vins, dans une des sections ci-dessous : Muscadets, Gros-Plants, Pinots et Vins rouges de la Loire, sont priés de bien vouloir se faire inscrire au plus vite, en précisant la catégorie et l'année. Le minimum des envois est fixé à :

- 2 bouteilles pour les vins de 1928 et 1929
- 3 — — — — — 1930 et 1931

Chaque vigneron a la faculté de n'exposer qu'une sorte de vin, de l'année de son choix, ou de plusieurs années.

Les bouteilles, convenablement emballées, devront être expédiées, franco, à M. le Directeur de la Foire Commerciale de Nantes, Champ-de-Mars, à Nantes, au plus tard le Mercredi 13 Avril.

Ne pas oublier d'étiqueter chaque bouteille et d'y mentionner son nom et son adresse.

Adresser les demandes à M. R. Faivre, secrétaire de la C. G. V. C. O., 2, rue Scribe, à Nantes.

### Éleveurs !

Venez tous visiter le GRAND CONCOURS DES BOVINS, les plus beaux spécimens de nos races Nantaises, Normandes et Maine-Anjou, organisé par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure. LES SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AVRIL.

## Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

### OFFRES

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986, 4995, 5409, 6468. Rouge 4643, 5455, 5487, 6905. Bertille-Seyves, Baco, Gaillard, etc., très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie. S'adresser à M. Terrien-Biret, viticulteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

47. — Plantez dans vos jardins, boutures de dahlias et chrysanthèmes à grandes fleurs, variétés étiquetées. Adressez-vous en confiance à MM. Leray-Aurain, La Basse-Lande, Pont-Rousseau. Livraison avril.

65. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1932, une ferme de 27 hectares, terres, prés, vignes, plants directs et gros plants à moitié. S'adresser à Mlle Surlet, Château de Suché, St-Aignan-de-Gé-Lieu (L.-I.).

68. — A louer pour le 1<sup>er</sup> Novembre 1932, canton du Loroux-Bottereau (L.-I.), une ferme de 4 hectares 1/2, prés et terre, plus 2 hectares de vigne. S'adresser au Syndicat.

69. — A vendre, jeunes chiens de garde, 15 francs, très bons garde. S'adresser à M. G. du Grandlaunay, Château de la Herpinière, Montsoreau (M.-et-L.).

70. — A vendre en Charente, propriétés de toutes contenances et de

tous prix. Maison de confiance, 40 ans d'existence. Nombreuses références. S'adresser à M. Frédéric Vendier, propriétaire, route d'Angoulême, près Barbezieux (Charente).

71. — A vendre en toute confiance, un très bon moteur (essence) Omnium, 5 1/2 C. V., en parfait état, refroidissement par air. Prix très avantageux. S'adresser à M. du Gassel, La Sennardière, Gorges.

72. — A vendre, pressoir continu « Oberlin », état de neuf, servi 3 ans, prix intéressant, bonne occasion.

73. — A louer vignoble, commune de Saint-Herblain, 5 hectares vignes entourées de murs avec treilles, dont 1 hectare nouvellement replanté en Seibel et Bertille-Seyve. 4 hectares de terres labourables, champs et prairies. Maison 2 pièces, cellier, fûts, pressoir, grange, écurie, grenier et jardin potager.

### DEMANDES

25. — Ménage de cultivateur demande place toutes mains, femme basse-cour, âgée de 25 ans. Libre à volonté. S'adresser au Syndicat.

27. — On demande un ménage, mari sachant soigner les vaches, jardinage et culture. Femme cuisinière. S'adresser au Syndicat.

### Admission du Maïs au droit réduit

Le « Journal officiel » vient de publier un arrêté aux termes duquel le contingent de « maïs petit grain » dit de « Bessarabie » à admettre au droit réduit de 16 fr. 80 par quintal est fixé à 800.000 quintaux pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1932.



## Produisez surtout des Femelles angoras

L'angora est une machine à faire du poil, et nous avons vu que les femelles donnent plus de poil que les mâles.

C'est pourquoi nous vous avons conseillé récemment de castrer vos mâles en surmembre, et c'est pourquoi aujourd'hui, nous vous recommandons de produire surtout des femelles dans votre élevage.

Cette proposition peut tout d'abord paraître bizarre, et beaucoup de nos lecteurs se demandent comment on peut bien influencer sur le sexe des lapereaux à venir.

Pourtant, rappelons-nous ce qui se passe dans l'élevage mulassier du Poitou. La mule du Poitou fait prime sur le mulet ; plus allante, plus franche, plus jolie aussi, elle atteint des prix sensiblement plus élevés que le mulet : aussi, s'est-on organisé, dans cette région, pour obtenir le plus possible de mules, et le minimum de mulets.

Or, on a remarqué que certains ânes étalons influent particulièrement sur le sexe des mules, alors que d'autres produisaient surtout des mulets. Bien naturellement, on s'est organisé pour que les premiers soient utilisés au maximum, et l'on cite certains sujets, comme Marius, malheureusement mort il y a quelques années, et qui fut le père d'un nombre considérable de mules : son propriétaire en refusa d'ailleurs 100.000 francs.

Pour les lapins, c'est chose semblable, il y a des mâles dont la descendance est surtout composée de mâles, et d'autres qui, au contraire, donnent surtout des femelles. Mais c'est surtout une question d'âge, et on a remarqué que les jeunes mâles donnent un pourcentage plus élevé de descendants mâles alors que les vieux mâles donnent une proportion plus grande de jeunes femelles. D'une manière plus générale, chez la gent lapine, c'est le reproducteur le plus vigoureux qui entraîne la prédominance de son sexe.

Par exemple, prenons un jeune lapin et une jeune femelle, d'égal vigueur : leur accouplement donne rarement une portée composée d'autant de mâles que de femelles ou ? peu près ; si nous obligeons le jeune mâle à féconder, presque aussitôt une deuxième femelle vigoureuse, la portée de celle-ci sera plus riche en femelles ; si nous fatiguons le mâle par des accouplements successifs, nous pourrions constater que le nombre des femelles auxquelles il donne naissance augmente à mesure, au détriment du nombre des mâles. De même si on accouple un vieux mâle avec une femelle jeune ou adulte, on constatera que la proportion de femelles dans la portée est très supérieure à celle des mâles ; là encore, c'est le sujet le plus vigoureux qui a une influence prédominante sur le sexe des produits.

La conclusion doit maintenant être tirée, et il ne s'agit pas, en prenant les choses à la lettre, d'avoir recours à des mâles fatigués : la vigueur et la qualité de leurs descendants pourrait s'en ressentir fâcheusement. Mais, en tenant compte des observations faites, on peut, dans son élevage, augmenter la proportion des femelles, en conservant un vieux mâle comme reproducteur.

Il ne faut donc pas se débarrasser trop tôt des mâles reproducteurs, surtout si on n'a à leur reprocher que d'être âgés : à la condition qu'ils soient de qualité, ils auront tout intérêt à prolonger leur service aussi longtemps qu'on le pourra.

D'autre part, dans un élevage bien compris, on n'aura que le minimum de mâles reproducteurs indispensables : de la sorte, ces mâles étant en service fréquemment, donneront une plus grande proportion de femelles.

HYACINTHE.

### Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 10 Avril. — Bouaye, Saint-Mars-du-Désert.

Lundi 11. — Fresnay, Guérande, Thouais, Verlu, Nozay, Pontchâteau.

Mardi 12. — Boussais, Derval, Loroux-Bottereau, Montlouis-de-Bretagne, Pauls.

Mercredi 13. — Carquefou, Châteaubriant, Savenay, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Jeudi 14. — Agrefeuille, Guenrouët, Le Landreau, Saint-Léger, La Pâque, Ancenis, La Chapelle-Heulin, Cordemais.

Vendredi 15. — Grand-Auverné, Nort-sur-Erdre, La Regrippière, Sèvérac, Saint-Herblon, Sainte-Pazanne, Clisson, Pauls, Saint-Nazaire.

Samedi 16. — Quilly.



## Association Générale des Producteurs de Viande

### LES COOPÉRATIVES DE VENTES D'ANIMAUX

Nous donnons ci-dessous une analyse de la causerie faite par M. Ladet, à l'Assemblée générale du 18 Mars, à Paris, de l'Association des Producteurs de Viande, sur la vente d'animaux par la Coopérative de la Creuse.

1° Le Conseil d'administration a désigné un de ses membres pour diriger le service de la vente des animaux. Il est chargé de leur estimation, du groupement et de l'organisation des expéditions. Une commission de 4 membres du Conseil d'administration est chargée de l'aider.

2° A proximité de la gare desservant les syndicats expéditeurs, un secrétaire embarqueur est désigné, il est généralement pris dans un de ces syndicats. Il fait les expéditions, suivant les ordres reçus, et règle les adhérents du montant des ventes qui lui a été expédié directement par le commissionnaire, diminué de 3 %, ainsi répartis :

1 % pour lui-même, secrétaire embarqueur ou chargeur, dont la mission est de grouper les animaux, de les marquer, de les faire peser et de les estimer pour indemniser le propriétaire en cas d'accident de transport ;

1 % pour la garantie de ces accidents ;

1 % pour les frais généraux de la Coopérative ;

3° Le montant de la vente doit être adressé au vendeur par le chargeur dans les 48 heures, sous peine de sanctions.

Le but de la Coopérative est de grouper le bétail de ses adhérents et de le faire vendre sur les marchés de Paris, Lyon, Bordeaux, Saint-Etienne et de quelques villes du Midi.

Au début, devant les hésitations des vendeurs, la Coopérative décida de procéder de la façon suivante : elle garantissait un prix au départ. Si le prix obtenu était inférieur, la Coopérative supportait la différence, couverte en principe par le 1 % prélevé sur le montant de toutes les ventes.

Si le prix était supérieur, le bénéfice était partagé entre la Coopérative et le vendeur. Ce système, qui donnait des résultats très satisfaisants, dut être abandonné à l'automne dernier, devant la débacle des cours et l'extension du rayon d'action de la Coopérative, qui aurait nécessité plusieurs experts.

Par contre, la méthode ramena à la Coopérative un certain nombre d'agriculteurs qui trouvaient auprès du commerce des prix très bas.

C'est ainsi que, dans les deux premiers mois de 1932, 300 bêtes environ furent vendues par les soins de la Coopérative sur les différents marchés de Paris.

Celle-ci s'occupe également de la vente des animaux d'embouche et de trait. C'est le prix ferme qui est pratiqué, avec la même retenue de 3 %. Un nombre important d'agneaux d'embouche a été vendu de cette façon.

Deux intermédiaires ont été ainsi supprimés : le commerçant local et le commerçant de la région d'embouche, qui achète en général à son collègue.

La Coopérative envisage la création de parcs, où le bétail serait réuni pour être mieux vu par l'acheteur.

Un certain nombre de difficultés ont gêné dès le début le développement de la Coopérative : notamment la nécessité d'un délai minimum pour grouper les expéditions, alors que certains vendeurs auraient désiré faire enlever immédiatement leurs animaux ; et l'organisation de certains marchés de bétail gras où il est très difficile de trouver des commissionnaires vraiment indépendants et n'exerçant pas, à côté, la profession d'acheteurs ou de vendeurs à leur compte.

M. Ladet estime que certaines conditions sont nécessaires au bon fonctionnement des Coopératives de vente d'animaux.

En premier lieu, pour avoir le maximum de chances de réussite, elles devraient pouvoir posséder, sur chaque marché important, un commissionnaire à elles. Pour cela, il est nécessaire que les chiffres de ventes soient assez élevés et que les coopératives existantes ou à venir s'entendent étroitement entre elles.

Il importe en effet que les ventes soient continues, bétail d'herbe et bétail d'écurie se succédant. Il faut aussi que le petit cultivateur ne tombe pas, pour la vente de son animal, sur un mauvais marché qui le découragerait. Un système de rotations semble indispensable pour compenser la trop grande irrégularité des marchés.

La coopérative doit également pouvoir vendre toutes les sortes d'animaux, organiser l'abattage des bêtes accidentées à la ferme ou qui gagnent à être abattues sur place.

Il faut encore à la tête de tels organismes des hommes intégrés, dévoués et persévérants. Avec M. Ladet, l'A. G. P. V. est convaincue que de tels hommes peuvent être trouvés en France et tenter ailleurs, avec un égal succès, l'expérience commencée dans la Sarthe et brillamment poursuivie dans la Creuse.

### Chronique des Marchés

Le marché de Paris n'a pas subi en mars de variations de grande amplitude. La consommation, par suite du Carême et des circonstances économiques au moins aussi défavorables, est restée très réduite. Les arrivages ont été en général adaptés aux besoins.

Comme toujours, les marchés précédant les fêtes de Pâques ont été marqués par une bonne demande des animaux de très bonne qualité et un relâchement des prix.

En gros bétail, après quelques marchés plus fermes, on est revenu pour l'entre-deux à des cours faibles, alors que les meilleures sortes pouvaient se défendre mieux.

Le marché des veaux a été plus faible en mars qu'en février. La baisse s'est fait sentir surtout en fin de mois.

En monton, après deux ou trois marchés fermes en première quinzaine, on est arrivé à une stabilisation relative. Si l'agneau est bien coté, la brebis est toujours assez peu demandée.

Enfin, la hausse sensible qui s'était produite sur le marché des porcs jusqu'au milieu du mois n'a pu se maintenir intégralement et un certain retour en arrière s'est produit.

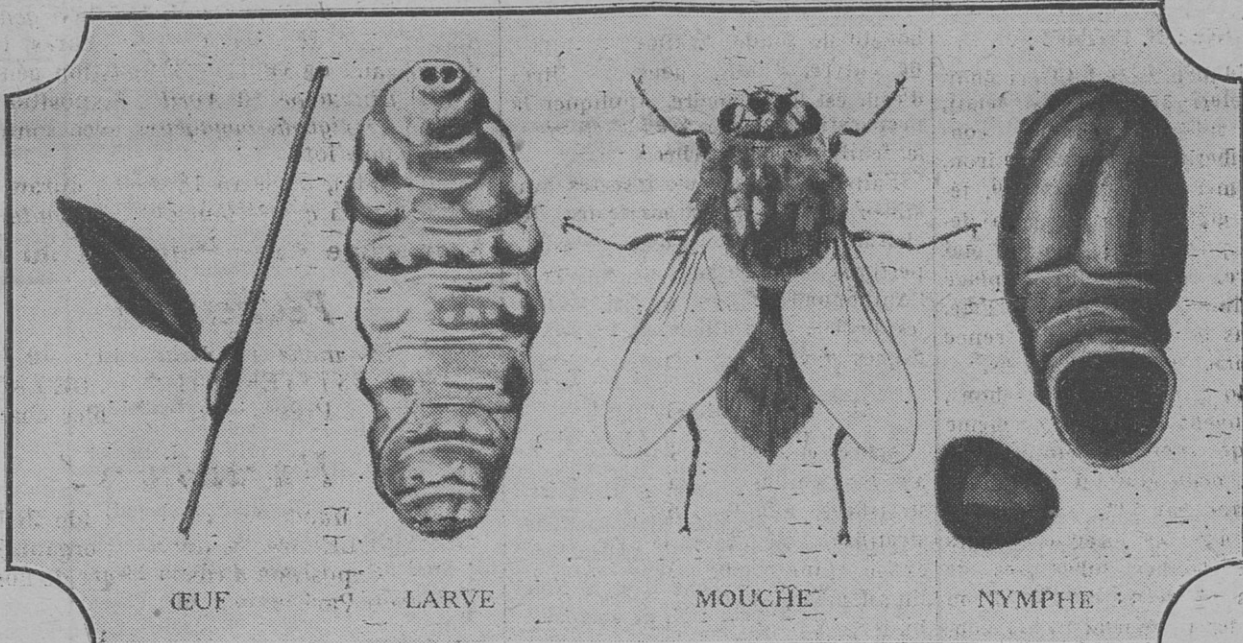
LISEZ CHAQUE SEMAINE NOS « OFFRES ET DEMANDES » L'UNE DE CES ANNONCES PEUT VOUS INTERESSER

## Eleveurs, luttiez contre le Varron

Du mois de février au mois d'août, les bêtes bovines élevées à la prairie portent sur le dos des abcès suppurants désignés sous les noms de : tans, cestre, varron, etc... ces tu-

croissance est retardée. Les vaches isolées, est impraticable pour les sujets couverts de pustules. Il faut alors appliquer une préparation parasitaire.

A cet effet, nous avons fait faire



meurs sont produites par la larve d'une grosse mouche velue, jaunâtre, difficile à capturer : l'hyponome du bœuf.

Cette larve n'est pas inoffensive : les animaux, surtout les jeunes, souffrent beaucoup de la présence des abcès qui leur couvrent le dos. Leur

L'hyponome effraye le bétail à la prairie et provoque les courses dites « de chaleur ». Le cuir varronné perd la plus grande partie de sa valeur ; c'est l'éleveur qui en fait les frais.

On peut enlever le varron à la main en pressant la base des tumeurs. Mais ce procédé applicable pour les larves

une pommade au paradichlorobenzène, très efficace, que nous pouvons livrer à nos adhérents au prix de 5 francs la grande boîte, ou de 9 francs les deux boîtes. En vente aux Bureaux du Syndicat à Nantes. Une boîte de pommade peut servir au traitement de cinq bêtes environ.

## Les Auxiliaires de la Culture

Pourquoi mettre le pied sur le scarabée doré qui fait la guerre aux chenilles et aux limaces et mange le hanneton presque aussi gros que lui ?

Pourquoi céder à l'instinctive répugnance que nous ressentons pour tout reptile et écraser la tête de l'orvet inoffensif pour l'homme, pour le bétail et pour la basse-cour, mais grand destructeur de sauterelles ?

Et que d'oiseaux nous détruisons, qui sont les plus terribles ennemis des insectes nuisibles et de la vermine ! L'énumération en serait longue. Contentons-nous de citer, des plus gros aux plus petits. La cigogne, grand chasseur de reptiles ; le héron, qui défend des mouches, bœufs et vaches à l'attelage ou à la pâture. Chaque buse dévore, bon an, mal an, quatre mille mouches, rats et souris, et le hibou à peu près autant. Le corbeau engoulait une masse de vers blancs ; l'étrémeur passe sa vie à manger les larves et à épurer nos bestiaux dans les prés ; le pic nettoie d'insectes les endroits pourris des arbres ; la perdrix et la caille font une grande consommation de vers blancs ; le merle et la grive purgent nos jardins des colimaçons et des limaces ; l'alouette s'attaque aux vers, aux grillons, aux sauterelles et aux œufs de fourmis ; le rossignol fait son régal de fourmis et de larves de toutes sortes ; le coucou s'arrange des chenilles velues dont s'écartent les autres oiseaux ; l'hirondelle a un estomac élastique dans lequel un ornithologue patient a trouvé les débris de 450 insectes ; la fauvette chasse au vol mouches et pucerons.

C'est par centaines que la mésange, comme le coucou, sert à sa nichée les œufs, les larves et le corps des insectes les plus nuisibles. Quant au traquet, il est l'ennemi tout spécial et très friand de la pyrale de la vigne.

Il ne faut pas moins de 150 chenilles par jour pour une couvée de roitelets.

Et enfin le moineau, si mal à propos sacrifié par maints cultivateurs imprévoyants, se nourrit presque exclusivement de vers blancs, de hannetons, de mouches, de pucerons. Sa couvée a besoin de quatre cents insectes par jour.

Pour passer des oiseaux aux petits mammifères par ce singulier intermédiaire qu'est la chauve-souris, disons qu'avec ses pattes de devant transformées en ailes, ses doigts allongés, écartés les uns des autres et réunis par une membrane assez épaisse, elle est aussi un grand destructeur d'insectes. Le jour, elle se réfugie dans les lieux obscurs et y dort, mais le crépuscule venu, elle se met en chasse et vole à la poursuite des mouches, des papillons de nuit, des cousins dont elle fait un véritable carnage.

La musaraigne est aussi l'ennemi des plus nuisibles rongeurs. Ses dents ont des pointes aiguës qui ont raison des carapaces d'insectes les plus durs. Il existe deux espèces de musaraignes : la musette qui vit dans les prés ou dans les bois, et la musaraigne d'eau. La musaraigne est notre plus petit mammifère, mais elle est très courageuse et s'attaque, jusque dans leurs terriers, aux caméragnols et aux mulots, des géants relativement à sa propre taille. Elle ne sort que le soir et, loin de fuir à la culture, elle la purge d'une foule de vers et d'insectes.

Parmi les petits animaux utiles à l'agriculture, il faut aussi ranger la taupe, qu'on a grand tort de tant détruire dans nos campagnes. Sans être aveugle, elle a des yeux si petits et si couverts que le sens de la vue ne lui sert presque pas, mais elle a

l'ouïe d'une sensibilité surprenante. Ses petites mains minuscules à cinq doigts ont la paume tournée en dehors et elle a beaucoup de force dans son petit corps. Elle vit dans la solitude et ne sort de son asile, dont elle a soin de refermer sur elle l'entrée, que si elle y est obligée par l'invasion des eaux de pluie ou de dégel ou si le dôme de sa taupinière a été écrasé et nivelé. Elle n'habite ni la fange, ni les terrains durs ; il faut une terre douce et humide que recherche aussi les larves et les insectes dont elle fait son unique nourriture et elle en détruit tellement que ce bienfait compense avec l'embarras occasionné pour la fauchaison par le dôme de son abri.

Dans ses travaux souterrains et dans ses pérégrinations, la taupe ne mange jamais les racines des végétaux à sa portée, elle n'est pas herbivore, mais elle est l'ennemie acharnée des lombrics, des vers de terre et des vers blancs ou larves de hannetons dont elle dévore par jour une quantité égale à son propre pesant.

Enfin, comme un des plus précieux auxiliaires de nos cultures, signalons le hérisson, dont les poils sont, comme on sait, transformés en piquants. Il est gros comme un lapin moyen et long de vingt à trente centimètres. Ses yeux sont petits et saillants, ses oreilles courtes et arrondies, ses narines dentelées et ses mâchoires sont garnies de dents incisives et de dents canines. Il a, à chaque pied, cinq doigts garnis d'ongles et tout le dessus de son corps, depuis le dos jusqu'au sommet de la tête, est couvert de ces piquants durs et pointus qui lui sont une arme défensive et offensive. Au moindre danger, il se pelotonne sur lui-même, la tête repliée entre ses jambes de derrière et il forme alors une grosse boule d'épines.

Cette annonce produisit des effets fort différents. Les miss se trémoussaient sur leurs chaises. Les Capoulade qui se croyaient déboutés en frémissant d'aise. Les autres en verdirent.

Un seul demeura inaccessible à ces changements d'humeur : c'était Marius des « Fleurs de Provence ».

Il n'avait plus besoin de trois millions de dollars pour être heureux. Il savait que Maud l'aimait ; cela lui suffisait.

Révélez de la lignée de don Quichotte, il eût donné le monde pour sa Dulcinée, et il imaginait candide qu'elle était aussi désintéressée que lui.

Pendant que les autres Capoulade fixaient des yeux ardents sur les actes notariés d'ou allèrent peut-être jaillir vers eux des fleuves de dollars, lui ne voyait que les boucles blondes et une nuque rose où, par la pensée, il mettait de dévots petits baisers.

— Je déclare d'abord, mesdemoiselles et messieurs, dit le notaire, que nous allons nous trouver dans une difficulté imprévue du défunt Jean Capoulade, au moins selon les articles actuellement connus du testament. Il y a, en effet, deux miss Hertsley, et répondant à toutes les conditions imposées par le testateur. Ces demoiselles sont Miss Maud Hertsley, d'Oklahoma, et Miss Maud Hertsley, de Philadelphie, toutes deux ici présentes. Miss Maud Hertsley, de la

## DOMAINE PRIVÉ !

Si nous avions en France l'équivalent de cette remarquable « Electrical Association For Women », qui mène par tout le Royaume-Uni la plus utile propagande pour les applications domestiques de l'électricité, je ne me serais pas hasardé à pénétrer dans le domaine privé qu'est le cabinet de toilette féminin.

Si je le fais aujourd'hui avec une respectueuse timidité, c'est pour vous présenter les ingénieux raffinements dont la pourvue l'électricité.

Voici d'abord la Bouilloire électrique, excellent appareil pour la production rapide d'un petit volume d'eau chaude (car c'est au Chauffage eau à accumulation, qu'il convient de réserver les demandes de quantités importantes). On peut dire que la bouilloire, est arrivée à un état très voisin de la perfection, puisqu'elle rendement calorifique atteint couramment 80 %. L'élément chauffant est placé soit dans le fond, soit dans la paroi latérale du récipient ; qu'il soit de cuivre ou de nickel, le métal de la bouilloire doit comporter des pieds ou une enclasse, dont la température ne doit jamais être funeste aux supports sur lesquels repose la bouilloire. Par ailleurs, il faut veiller à ne jamais laisser l'appareil chauffer à vide, car cette négligence entraînerait sa détérioration.

L'électricité qui peut ainsi vous approvisionner d'eau chaude, vous donnera avec la même complaisance, l'air chaud. L'appareil producteur se compose d'un petit moteur électrique actionnant une turbine qui aspire et refoule l'air dans une sorte de buse contenant l'élément chauffant ; suivant la position donnée au commutateur, l'air sortira froid, chaud ou même très chaud. Ce précieux dispositif se prête à des emplois multiples, mais son principal usage l'a fait désigner couramment sous le nom de « Séche-cheveux électrique » : c'est en effet comme tel qu'il est couramment employé ; il séchera d'ailleurs aussi bien vos plaques photographiques, qu'après son bain votre chien favori.

Désirez-vous maintenant redonner le « pli » à votre coiffure ? Voici un Fer à friser, ou mieux encore un chauffe-fer électrique qui portera au degré voulu votre fer habituel.

Votre arsenal de beauté ne serait pas complet, s'il ne comprenait encore un Vibro-Masseur dont le succès tient à la vogue justifiée du massage ; un jeu complet de coupeuses, de formes variées, permet à son action vibrante de s'exercer avec succès sur les tissus délicats ou affaiblis.

La coiffure gardée naturellement ici ses armes les plus ingénieuses : tel le Polissoir électrique constitué par un petit disque qu'actionne un minuscule moteur et au contact duquel vos ongles rayeront le brillant d'une coquille de nacre.

Dans le domaine de la médecine familiale, il faut encore comprendre le Générateur des Rayons Violets qui stimule la circulation du sang, le Stérilisateur, grand destructeur des microbes, et le Cataplasme électrique, petit cousin chauffant, facile à déplacer et extrêmement efficace pour soulager les douleurs.

Enfin, si vous êtes frileuse, vous aurez encore en réserve pour les nuits d'hiver, une Chauffe-lit électrique, qui remplacera avantageusement la romantique bassinoire de cuivre.

Tous ces appareils aux formes pratiques, au nickel éblouissant, donnent au cabinet de toilette une note de gaieté et un cachet du plus élégant modernisme. Ne voyez-vous pas la l'occasion en cette fin d'année, de faire à quelques amis le plus agréable et le mieux accueilli des cadeaux ?

que l'on ne sait par où prendre.

Animal hibernant, le hérisson fréquente les bois et les marais. C'est l'ennemi le plus redoutable de la vipère qu'il recherche et qu'il tue.

me un régal. Au surplus, il se nourrit de courtilières, de hannetons, de grillons, de sauterelles, de vers, de limaces et de limaçons dont, vu sa taille, il fait une consommation par hectolombes. Nous devons une protection reconnaissante à ce mangeur de vipères, de reptiles et de tous les insectes nuisibles. Les cultivateurs et les jardiniers avertis l'entretienement volontiers sur leurs plantations.

LONDINIÈRES,

Professeur d'agriculture.

(Reproduction interdite.)

## La Vie Syndicale

### Assemblée Générale annuelle de la C. G. V. C. O., à Ancenis

Dimanche 10 avril, à 9 h. 30 du matin, Salle des Fêtes, à la Mairie d'Ancenis, Assemblée générale annuelle de la CONFÉDÉRATION DES VIGNERONS DU CENTRE ET DU LOUEST, avec le concours de MM. de Camfray, président du groupe de Loire-Inférieure ; Paul Garnier, secrétaire général de la C. G. V. C. O. ; Linger, sénateur, membre de la Commission Interministérielle de la Viticulture, et de la Rochemacé, président du Syndicat Viticole et Agricole d'Ancenis.

A midi, banquet par souscription, Hôtel de la Gare (prix : 20 francs). Prière de se faire inscrire dès à présent, soit au Syndicat Central, 2, rue Scribe, à Nantes, soit à M. Langlais, secrétaire du Syndicat Viticole, à Ancenis.

### St-Julien-de-Concelles

Les producteurs de chanvre d'osier, ainsi que les futurs planteurs de tabac sont priés d'assister obligatoirement à la réunion annuelle de l'Association qui aura lieu à l'Ecole des garçons, à Saint-Julien-de-Concelles, le dimanche 24 avril à 10 h. 30 (heure légale).

Les Membres du Bureau voudront bien se réunir à 10 heures précises.

### Questions à l'ordre du jour :

Avantages obtenus et à obtenir par notre Association.

Attribution et répartition de la prime.

Etude sur les sulares plantations de tabac.

Paiement des cotisations.

Le Président : Marcel CHAUVEAU

## le conseil de Voltin

### A LA FOIRE COMMERCIALE DE NANTES

Visitez le Stand de la S. N. E., vous y verrez toutes les applications de l'électricité aux besoins de la ferme : le Moteur électrique dans tous ses emplois, c'est le meilleur valet, le plus économique.

Pompe électrique, Bateau électrique, Chaudron cuiseur, Chauffe-Eau électrique, Réchauffeur électrique pour la Vinification, Eclairage électrique des Poulailleurs, etc.

### DEMONSTRATIONS ET CINEMA GRATUITS

Tous les jours, démonstration de cuisine électrique ; se faire inscrire pour invitation au Stand ou au Magasin de la S. N. E., 23, Rue de Strasbourg, à Nantes.

Utilisez l'électricité à bon compte, grâce aux :

### TARIFS DOMESTIQUES

Faites vos achats pendant la Foire.

### ATTENTION !

N'attendez pas la dernière minute pour commander au Syndicat :

voire FAUCHEUSE

voire RATEAU

voire FANEUSE

ou voire MOISSONNEUSE-LIEUSE

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 33

### L'AMOUR MÈNE

OU

## Les Millions de l'Oncle Capoulade

Roman inédit de Jean de BARASC

La jeune fille haussa les épaules.

— Vous serez peut-être héritier, vous... Et moi, véritable petite-fille du vieil ami Rock, je souhaite.

En disant ces mots, ses yeux s'abaissèrent sur les deux petites fleurs piquées sur son sein... Ils se relevèrent, troublés, sur ceux du jeune homme.

— Vous ne reconnaissez pas ces fleurs, demanda-t-elle à voix plus basse.

— Elles sont de là-bas, fit-il très ému.

— Oui.

— Et vous les avez gardées ?

— Vous voyez...

— Pourquoi ?

— Vous devinez très bien, méchant boy... Mais je ne suis pas miss Helyett.

C'est n'est pas pour ça que je veux épouser vous... C'est n'est pas non plus pour les dollars... Seulement vous croirez toujours que c'est pour une de ces bêtes raisons.

— Maud !... Ma Maud chérie !

— Taisez-vous... Laissez-moi dire... Vous avez fait très bien de prendre le train...

Je sais maintenant que vous ne restez pas pour les dollars. C'était une very bonne épreuve... Mais vous, vous ne savez pas...

— Je crois en vos paroles, chérie.

— Je pourrais si bien mentir.

... Si vous êtes venue ici, pourtant, l'était-ce pas parce que vous m'aimiez aussi ?

— Qui vous dit que je ne cours pas seulement après l'héritier ?

— Oh !

— Je veux prouver à vous que ce n'est pas vrai... A force de chercher, je trouverai le moyen.

XI

Le jour fixé par le testament de feu Jean Capoulade comme date suprême de l'exécution de ses dernières volontés arriva enfin.

Assis à son bureau entre ses principaux clercs, master Clayton avait devant lui les prestigieux papiers qui allaient décider de l'attribution des millions de dollars laissés

par le défunt.

En face de lui, au premier rang, les trois miss Hertsley, très émus. Au second rang, en demi-cercle, tous les Capoulade...

Il y en avait douze, bien comptés.

Rares étaient ceux qui conservaient l'espoir d'hériter ; c'étaient les plus pâles.

En vain s'efforçaient-ils de paraître assurés. L'angoisse de se voir éliminer à la dernière minute leur donnait des tranchées.

Quant à ceux qui savaient pertinemment n'avoir plus à compter sur la succession, ils se faisaient un malin plaisir d'assister à la déconvenue de ceux qui pagelaient leur sort et jouissaient d'avance du spectacle de leurs figures amères.

Une obscure espérance se mêlait à ces mauvais sentiments : peut-être y aurait-il quelque codicille, au testament de l'Oncle Capoulade ?... On ne sait jamais... Un homme si riche ne laisserait pas s'en retourner complètement bredouilles de braves neveux venus en Amérique pour lui rendre les derniers devoirs...

Nous avons oublié de dire, en effet, que le tombeau monumental de Jean Capoulade avait été affectueusement entretenu de fleurs par les candidats héritiers.

Comme pour justifier ces espoirs inavoués, le notaire débuta en annonçant que, selon la volonté même de Jean Capoulade, les articles terminaux de son testament, scrupuleusement demeurés sous scellés, ne seraient divulgués qu'après que les premiers auraient reçu pleine et entière exécution.

Cette annonce produisit des effets fort différents.

Les miss se trémoussaient sur leurs chaises.

Les Capoulade qui se croyaient déboutés en frémissant d'aise. Les autres en verdirent.

Un seul demeura inaccessible à ces changements d'humeur : c'était Marius des « Fleurs de Provence ».

Il n'avait plus besoin de trois millions de dollars pour être heureux. Il savait que Maud l'aimait ; cela lui suffisait.

Révélez de la lignée de don Quichotte, il eût donné le monde pour sa Dulcinée, et il imaginait candide qu'elle était aussi désintéressée que lui.

Pendant que les autres Capoulade fixaient des yeux ardents sur les actes notariés d'ou allèrent peut-être jaillir vers eux des fleuves de dollars, lui ne voyait que les boucles blondes et une nuque rose où, par la pensée, il mettait de dévots petits baisers.

— Je déclare d'abord, mesdemoiselles et messieurs, dit le notaire, que nous allons nous trouver dans une difficulté imprévue du défunt Jean Capoulade, au moins selon les articles actuellement connus du testa-

ment. Il y a, en effet, deux miss Hertsley, et répondant à toutes les conditions imposées par le testateur. Ces demoiselles sont Miss Maud Hertsley, d'Oklahoma, et Miss Maud Hertsley, de Philadelphie, toutes deux ici présentes. Miss Maud Hertsley, de la

Havane, n'a pu produire des actes congrus d'état civil.

Un clerc traduisit en français les phrases que Master Clayton disait en anglais.

Un murmure suivit ces premières paroles.

La petite Espagnole, qui ne pouvait en être surprise, prit une mine comique de désappointement qui eût fait éclater de rire n'importe quel spectateur moins sauvagement intéressé que ces héritiers affamés de dollars.

La jolie Maud blonde se retourna vers son factotum. Elle n'eut pas de peine à trouver ses yeux, car ils la dévorait.

— Vous avez entendu, dear ? dit-elle à demi-voix.

— Non.

— Je suis véritable petite-fille.

Marius des « Fleurs de Provence » sourit.

— Et dire que ça ne vous servira peut-être à rien !

Maud ne comprit pas, mais elle n'eut pas le temps de demander des explications.

— Silence ! glapit la girl-scout qui regardait sa rivale comme si elle eût voulu l'annuler.

Le notaire continuait :

— Et il n'y a parmi tous ces Messieurs

ici présents, qu'un seul Marius Capoulade, qui remplit l'ensemble des conditions strictement fixées par le testateur : c'est Monsieur Capoulade de Manchester.

Un violent tumulte exprima le mécontentement général.

— C'est une indignité ! s'écria en se levant le conseiller municipal de Tarascon. Vous vous êtes entendus. Je réclame l'ambassadeur de France. On verra, t'é !

Les gendres de chez nous se laisseront toujours rouler par les Américains. Eh ! nous en avons marre de ces marchands de stocks avariés.

— Bravo ! firent en chœur tous ceux qui n'héritaient pas.

— Tas de buveurs d'eau ! souffla le cafetier parisien avec mépris. Avec le sens du vin ils ont perdu celui de l'honnêteté.

De nouveaux braves éclatèrent, auxquels ne craignait pas, cette fois, de joindre sa voix la petite girl de la Havane.

Après tout, dans cette aventure extraordinaire, à force de protester, y aurait-il des dollars pour tout le monde.

Au milieu de ce tohu-bohu, Master Képollette, de Manchester, manifestait un flegme à rendre jaloux un Anglais d'origine. Mais un léger frisson lui courait dans le dos quand le berger de Maurin se planta devant lui en retournant ses manches.





## MARCHES DE LA VILLETTE

| ANIMAUX      | Anciens | Vendus | COURS OFFICIELS<br>du kilo, viande nette |                      |                      |       | PRIX APPROXIMATIFS<br>du kilo, poids vi. |                      |                      |       |
|--------------|---------|--------|------------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|------------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|
|              |         |        | 1 <sup>re</sup> qual.                    | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>re</sup> qual.                    | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |
| Bœufs.....   | 2.450   | 2.400  | 8 50                                     | 6 60                 | 5 30                 | 9 30  | 5 10                                     | 3 63                 | 2 65                 | 5 76  |
| Vaches.....  | 1.208   | 1.150  | 8 50                                     | 6 30                 | 5 00                 | 9 70  | 5 10                                     | 3 45                 | 5 <sup>0</sup>       | 6 20  |
| Taureaux.... | 520     | 500    | 6 30                                     | 5 60                 | 5 20                 | 6 30  | 3 78                                     | 3 08                 |                      | 4 20  |
| Veaux.....   | 1.749   | 1 600  | 11 00                                    | 8 70                 | 7 20                 | 12 70 | 6 60                                     | 4 95                 | 3 95                 | 7 87  |
| Moutons....  | 13.780  | 13 550 | 15 30                                    | 10 30                | 8 80                 | 17 60 | 7 65                                     | 5 07                 | 3 87                 | 8 80  |
| Porcs.....   | 2.657   | 2.657  | 9 28                                     | 8 28                 | 6 14                 | 9 72  | 6 50                                     | 5 80                 | 3 40                 | 6 80  |

|              |       |       |       |       |      |       |      |      |      |      |
|--------------|-------|-------|-------|-------|------|-------|------|------|------|------|
| Boeufs.....  | 1.233 | 1.190 | 9 2   | 7 20  | 6 2  | 9 80  | 5 40 | 9 95 | 3 06 | 6 07 |
| Vaches.....  | 590   | 535   | 9 2   | 6 90  | 5 70 | 10 20 | 5 40 | 3 80 | 2 85 | 6 52 |
| Chaux.....   | 315   | 300   | 6 50  | 6 2   | 5 60 | 7 00  | 3 99 | 3 30 | 2 80 | 4 35 |
| Veaux.....   | 1.447 | 1.400 | 11 90 | 9 60  | 8 10 | 13 60 | 7 15 | 5 47 | 4 15 | 8 43 |
| Moutons..... | 8.295 | 7.300 | 15 30 | 10 90 | 8 90 | 17 70 | 7 65 | 5 12 | 4 90 | 8 85 |
| Porcs.....   | 2.360 | 2.360 | 9 28  | 8 28  | 6 14 | 9 72  | 6 50 | 5 80 | 4 30 | 8 80 |

84<sup>e</sup> Section. — (Poues Maltais noir)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Agaïsse.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Agaïsse.

85<sup>e</sup> Section. — (Gazzi à Manteau uni noir)  
MALES. — 2<sup>e</sup> prix : M. Daniel-Lacombe.

87<sup>e</sup> Section. — (Gazzi bleu barre acajou)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Agaïsse ;  
2<sup>e</sup> prix : M. Daniel-Lacombe.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Daniel-Lacombe.

89<sup>e</sup> Section. — (Gazzi écaillé)  
MALES. — M. T. H. ; M. Daniel-Lacombe.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Daniel-Lacombe.

92<sup>e</sup> Section. — (Satinettes)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Daniel-Lacombe.

95<sup>e</sup> Section. — (Heurtes Inverse rouge)  
PARQUETS. — 1<sup>er</sup> prix : M. Attenhofer (de couple).  
MALES. — 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix : M. Attenhofer.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix : M. Attenhofer.

97<sup>e</sup> Section. — (Hauts Volants Français)  
MALES. — 2<sup>e</sup> prix : M. Agaïsse.

98<sup>e</sup> Section. — (Schietti)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Daniel-Lacombe ; M. H. ; M. Agaïsse.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Daniel-Lacombe ; M. T. H. ; M. Agaïsse.

01<sup>a</sup> Section. — (Alouettes de Cobourg)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : Docteur Ramé  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : Docteur Ramé.

10<sup>a</sup> Section. — (Bélier Français Blanc Jeune)  
PARQUETS. — 2<sup>e</sup> prix : M. Mérand.

11<sup>a</sup> Section. — (Bélier Français Adulte)  
PARQUETS. — 2<sup>e</sup> prix : M. Mérand.  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Dieulana.  
FEMELLES. — M. T. H. ; M. Dieulana-gard.

12<sup>a</sup> Section. — (Argenté de Champagne)  
MALES. — M. T. H. ; Mme Le Ray.  
FEMELLES. — M. T. H. ; Mme Le Ray.

13<sup>a</sup> Section. — (Papillon Français)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : Mme Bodinier-Poché.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : Mme Bodinier-Poché.

14<sup>a</sup> Section. — (Blanc du Bouscat)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Henry.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Henry.

16<sup>a</sup> Section. — (Blanc de Vendée)  
PARQUETS. — M. H. ; Mme la Comtesse Armand.  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Vétot ; 2<sup>e</sup> prix : M. Mineau ; 3<sup>e</sup> prix : Elev. du Port-Bossino ; 2<sup>e</sup> M. T. H. ; M. Musset.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : Elev. du Port-Bossino ; 2<sup>e</sup> prix : M. Mineau ; M. T. H. ; M. Vétot.

(Voir la suite du Palmarès dans le prochain numéro)

CHEMINS DE FER DE NANTES À LEGÉ ET DE NANTES À ROCHESERVIERE

Pour faciliter les visites à la Foire Commerciale de Nantes

**Pour faciliter les visites  
à la Foire Commerciale  
de Nantes**

- 1° Le samedi 9 avril.
- 2° Le dimanche 10 avril.
- 3° Le samedi 16 avril.
- 4° Le dimanche 17 avril.

De Legé, 11 fr. 25; de Moulin-Guérin, 10 fr. 25; de Pouvou, 9 fr. 70; de Saint-Jean-Saint-Pierre, 8 fr. 30; de La Limouzinière (arrêt), 7 fr. 30; de Saint-Philbert-le-Grandlieu, 5 fr. 60; de La Chevrerie, 4 fr. 10; des Coutumes (A. F.), 3 fr. 10; de Pont-Saint-Martin, 2 fr. 90; des Sorinières, 1 fr. 70; du Chêne-Creux (A. F.), 1 fr. 70.

## Maïs de Semence

Nous ne connaissons pas encore les prix de ces deux variétés de maïs.

|      |       |      |      |      |      |
|------|-------|------|------|------|------|
| 5.30 | 9.30  | 5.40 | 3.63 | 2.65 | 5.76 |
| 5.00 | 9.70  | 5.10 | 3.45 | 50   | 6.20 |
| 5.20 | 6.80  | 3.78 | 3.08 |      | 4.20 |
| 7.20 | 12.70 | 6.60 | 4.95 | 3.95 | 7.87 |
| 8.80 | 17.60 | 7.65 | 5.07 | 3.87 | 8.80 |
| 6.14 | 9.72  | 6.50 | 5.80 | 4.30 | 6.80 |

|      |       |      |      |      |      |
|------|-------|------|------|------|------|
| 6 »  | 9.80  | 5.40 | 3.95 | 3.06 | 6.07 |
| 5.10 | 10.20 | 5.40 | 3.80 | 2.85 | 6.29 |
| 5.60 | 7.00  | 3.90 | 3.30 | 2.80 | 4.52 |

|      |       |      |      |      |      |
|------|-------|------|------|------|------|
| 8 10 | 13 60 | 7 15 | 5 47 | 4 45 | 8 43 |
| 8 90 | 17 70 | 7 65 | 5 12 | 3 90 | 8 85 |
| 6 14 | 9 72  | 6 50 | 5 80 | 4 30 | 8 80 |

ne du blé  
e terre vous  
ne exiger  
français.

10<sup>e</sup> Section. — (Bélier Français  
Blanc Jeune)  
PARQUETS. — 2<sup>e</sup> prix : M. Méran  
11<sup>e</sup> Section. — Bélier Français Adulte  
PARQUETS. — 2<sup>e</sup> prix : M. Méran  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Dieulangard  
FEMELLES. — M. T. H. : M. Dieulangard.  
12<sup>e</sup> Section. — (Argenté de Champagne)  
MALES. — M. T. H. : Mme Le Ray  
FEMELLES. — M. T. H. : Mme Le Ray  
13<sup>e</sup> Section. — (Papillon Français)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : Mme Bodinier  
Poché.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : Mme Bodinier-Poché  
14<sup>e</sup> Section. — (Blanc du Bouscat)  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Henry.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Henry.  
15<sup>e</sup> Section. — (Blanc de Vendée)  
PARQUETS. — M. H. : Mme de C.

tesse Armand.  
MALES. — 1<sup>er</sup> prix : M. Vitot; 2<sup>e</sup> prix : M. Mineau; 3<sup>e</sup> prix : Elev. du Port-Bossino; 2 M. T. H.; M. Musset.  
FEMELLES. — 1<sup>er</sup> prix : Elev. du Port-Bossino; 2 M. M. Mineau; M. T. H.; M. Vitot.  
*Voir la suite du Palmares dans le prochain numéro*

---

CHEMINS DE FER DE NANTES A LEGÉ  
ET DE NANTES A ROCHESERVIERE

**Pour faciliter les visites  
à la Foire Commerciale  
de Nantes**

A l'occasion de la Foire Commerciale qui aura lieu à Nantes du 7 au 18 avril la Compagnie délivrera des **billets aller et retour**, comportant une réduction de 40 %, de toutes les gares du réseau

destination de Nantes, à toute personne qui en fera la demande aux guichets des gares de départ, les jours désignés ci-après :

- 1<sup>o</sup> Le samedi 9 avril.
- 2<sup>o</sup> Le dimanche 10 avril.
- 3<sup>o</sup> Le samedi 16 avril.
- 4<sup>o</sup> Le dimanche 17 avril.

Le retour de ces billets sera valable 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> jusqu'au lundi 11 avril inclus 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> jusqu'au lundi 18 avril inclus.

Prix des billets aller et retour et 2<sup>e</sup> classe avec réduction de 40 % de stations ci-dessous à Nantes (timbre de quittance compris pour ceux au-dessus de 10 francs) :

De Legé, 1 fr. 75 ; de Moulin-Guérin-Touvois, 9 fr. 70 ; de Saint-Jean-Saint-Etienne, 8 fr. 30 ; de La Limouzinière, Saint-Colombin, 7 fr. 30 ; de La Rousière (arrêt), 7 fr. 30 ; de Saint-Philbert-de-Grandlieu, 5 fr. 60 ; de La Chevrolière, 4 fr. 10 ; des Coutumes (A. F.), 4 fr. 10 ; de Pont-Saint-Martin, 2 fr. 90

des Sorinères, 1 fr. 70 ; du Chêne-Creux (A. F.), 1 fr. 70.

De Rocheversière, 11 fr. 65 ; de La Barillière (A. F.), 11 fr. 65 ; de Vieille vigne, 9 fr. 70 ; de La Planche, 8 fr. 80 ; de La Châlonie (A. F.), 8 fr. 80 ; de Remouillé, 7 fr. 10 ; d'Agrefeuille, 6 fr. 50 ; du Claveau (A. F.), 6 fr. 50 ; de Montbert-Geneston, 4 fr. 60 ; des Chaise (A. F.), 4 fr. 60 ; du Bignon, 3 fr. 60 ; des Gros-Cailloux, 3 fr. 20.

---

## Mais de Semence

---

Nous avons reçu les maïs de semence « *Bulgarie* » et « *Rouge de Landes* » qui sont très beaux. Nous les tenons à la disposition de nos syndiqués et invitons les retardataires à nous transmettre d'urgence leur ordre car nous n'avons qu'une quantité limitée. Voici les prix en gros :

que limitée : voici les prix que nous  
 pratiquons :  
 Bulgarie, 95 fr., départ Carquefou  
 ou Saint-Mars.  
 Roux des Landes, 115 fr., départ  
 Saint-Mars-du-Désert.  
 Nous attendons également un petit  
 lot de Maïs Carcassonne et de  
 Maïs Plata. Les adhérents qui en dési-  
 reraient sont priés de nous remettre  
 de suite leur commande.  
 Nous ne connaissons pas encore  
 les prix de ces deux variétés de  
 maïs.

Combien nombreux hélas ! sont ceux qui, souffrant de BRUTS, BOURDONNEMENTS, DURETÉ D'OÛIE, SURDITÉ, croient leur mal incurable.

Plus nombreux sont encore ceux qui ont fait de nombreux essais restés sans résultats.

A tous ceux-là, nous sommes heureux d'apprendre que M. LEROY, notre renommé praticien Nantais, bien connu pour ses nombreuses guérisons en hernies, vient de se signaler par une importante découverte, en prothèse auriculaire.

M. LEROY, par sa méthode nouvelle et exclusive apporte un soulagement immédiat et cela sans opérations ni appareils inutiles.

Devant de tels résultats, nous prions nos lecteurs atteints de BRUTS, BOURDONNEMENTS, DURETÉ D'OÛIE, SURDITÉ, de faire appel aux conseils de l'éminent spécialiste qu'est M. LEROY.

De plus, M. LEROY AYANT SON CABINET A NANTES PEUT PAR SA PRESENCE CONSTANTE, SUIVRE CONTINUÉLLEMENT SA CLIENTÈLE DE PRÈS.

1932

La Grande Manifestation  
Economique de Province

XI<sup>e</sup> FOIRE  
DE  
RENNES

23 AVRIL au 2 MAI inclus

SECTION AGRICOLE, 6 derniers jours



# CREDIT NANTAIS

## Service de Droit rural et de Défense juridique

Service de consultations de Droit Rural et de Défense Juridique et Fiscale, réservé à nos adhérents et concernant toutes questions : baux, mitoyenneté, bornages, impôts, vérifications d'impositions, droits de successions, ventes, échanges, contrats, etc., etc...

Les syndiqués devront nous adresser, par lettre, leurs questions aussi détaillées que possible (avec plan ou schéma s'il est nécessaire) et joindre, pour couvrir les frais de cette consultation (recherches, affranchissement, etc...), la modeste somme de 5 francs par question. Discretion absolue.

Adresser toutes correspondances au nom de M. R. FAIVRE, Service technique du Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

## Les Droits de Douane sur les Fruits secs

La Commission des douanes, examinant en seconde lecture la proposition de loi relative aux droits de douane sur les produits agricoles, a décidé de porter à 75 francs les droits d'entrée sur les fruits secs, mais de n'apporter aucune modification aux tarifs des fruits frais. Elle a porté à 200 francs la taxe sur les asperges de conserve.

TOUT CULTIVATEUR AVISE LIT LE BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFERIEURE.

CHEMINS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE, EST, ETAT, MIDI, NORD, P.O., P.L.M.

## Transport à Prix réduit des Automobiles des Voyageurs

L'attention du public est appelée sur les tarifs, grâce auxquels les propriétaires de voitures automobiles peuvent, pour un grand nombre de relations, se faire suivre en chemin de fer de leur voiture à des conditions extrêmement avantageuses.

Un propriétaire d'automobile peut se munir d'un billet aller et retour « de voyage avec automobile » valable 90 jours (et même plus longtemps si ce billet est délivré entre le 15 juin et le 7 août), ce qui lui permet de faire transporter par train express sa voiture à prix très réduit : pour une voiture de 10 CV, et un parcours aller et retour total de 1.000 km., le prix de transport sera de 506 fr. au lieu de 1.173 fr. Ces billets spéciaux peuvent concerner deux personnes de la même famille, un domestique et un chauffeur ; le prix de transport de la voiture est alors plus réduit (dans l'exemple ci-dessus, 320 fr. pour deux personnes, 303 fr. 45 pour trois ou plus).

Les mêmes facilités sont accordées aux titulaires des « billets dits de famille » ; dans ce cas c'est toujours le prix le plus réduit qui est appliqué (303 fr. 45 dans l'exemple ci-dessus). Lorsque le billet comprend plus de six personnes, ces facilités sont accordées pour deux voitures appartenant aux membres de la famille.

Les voitures sont chargées avec leurs réservoirs d'essence non vidés. Elles peuvent être retirées et réexpédiées aux différents points d'arrêt fixés au départ par le voyageur, et cela même les dimanches et jours fériés.

ADHÉREZ AU SYNDICAT C'EST DÉFENDRE SES INTÉRÊTS

## NOS MERCURIALES

### Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :

159 et 160 suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux. Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour : Nantes, le 7 avril.

|                                                     |        |
|-----------------------------------------------------|--------|
| Blé moralement sans ail, base 73 kilos reversibles. | 159    |
| Blé sans ail, base 73 kilos reversibles.            | 159    |
| Avoines grises ou noires.                           | 111    |
| Avoines bigarrées.                                  | 100    |
| Avoines Plata 51-52 k. s. incoté                    | 108    |
| Avoines Plata 56 kil. s. incoté                     | 108    |
| Sarrasin (Bretagne).                                | 119    |
| Sarrasin (Loire-Inférieure).                        | incoté |
| Orge indigène.                                      | incoté |
| Orge Maroc.                                         | 71     |
| Orge Danube.                                        | 88     |
| Seigle du Danube.                                   | 107    |
| Son bonne fabrication.                              | incoté |
| Son (Moulin de la Loire).                           | 200    |
| Son (Paris).                                        | incoté |

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

### Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Paille de blé en bottes.   | 220 à 225 |
| Paille de blé pressée.     | 220       |
| Paille d'orge en bottes.   | 220 à 225 |
| Paille d'orge pressée.     | 200 à 225 |
| Paille d'avoine en bottes. | 200       |
| Paille d'avoine pressée.   | 200       |

### Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 1<sup>er</sup> avril

|                                                                                                                              |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| On cote le demi-kilo :                                                                                                       |  |
| VEAUX : 501. — 1 <sup>re</sup> qualité, 5,25 à 6,25 ; 2 <sup>e</sup> qual., 4,25 à 5,25 ; 3 <sup>e</sup> qual., 3,25 à 4,25. |  |

BŒUFS : 5. — Devant : 1<sup>re</sup> qualité, 3 à 3,25 ; 2<sup>e</sup> qual., 2,25 à 3 fr. ; 3<sup>e</sup> qual., 1,25 à 2,25. Derrière : 1<sup>re</sup> qualité, 3 à 6 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 4 à 5 fr. ; 3<sup>e</sup> qual., 3 à 4 fr.

MOUTONS : 250. — 1<sup>re</sup> qualité, 7,50 à 8,50 ; 2<sup>e</sup> qual., 6 à 7 fr. ; 3<sup>e</sup> qual., 5 à 6 fr. Agneaux sans tarif.

### PRIX DU KILO SUR PIED

BŒUFS. — Plus bas 1,25 ; plus haut, 6 fr. ; prix moyen, 3,62.

VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 3,25 ; plus haut, 6,25 ; prix moyen, 4,75.

MOUTONS. — Plus bas, 5 fr. ; plus haut, 8,50 ; prix moyen, 6,75.

### Légumes et Primeurs

#### MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 6 avril

Artichauts, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0,50. — Céleri rave, la botte, 14 fr. — Choux potagers, les 16, 15 fr. — Choux-fleurs, les 11, 5 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 2,50. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorée, les 12, 6 fr. — Endives, le kilo, 2,50. — Escaroles, les 12, 2 fr. — Epinards, le kilo, 2,50. — Laitues, les 12, 5 fr. — Mâche, le kilo, 1,50. — Navets, la botte, 1,50. — Noix, le kilo, 4,50. — Oseille, le kilo, 1,50. — Oignons, le kilo, 2,50. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Pissenlits, le kilo, 2,50. — Poireaux, la botte, 2 fr. — Radis, les 12, 3 fr. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 1,75. — Pommes de terre, le kilo : ronde jaune, 0,60 ; saucisses, 0,50 ; Algérie, 2,50.

### Cours des Vins

Muscadet 1<sup>er</sup> choix. 750 à 800  
Muscadet 2<sup>e</sup> choix. 700 à 750  
Gros-plant 1<sup>er</sup> choix. 300 à 375  
Gros-plant 2<sup>e</sup> choix. 250 à 300  
Noah (suivant degré). 100 à 130

### Bétail Normand

Nous pouvons fournir à nos adhérents tous animaux de race Normande, en provenance de la Manche : taureaux, vaches laitières, génisses, veaux, etc...

Nous transmettrons les demandes au Syndicat 2, rue Scribe, Nantes.

## MARCHÉS RÉGIONAUX

### NANTES (Talensac)

Au demi-kilo :

Bœufs. — 1<sup>re</sup> catégorie, 6,50 à 12 fr. ; 2<sup>e</sup> cat., 3 à 3,50 ; 3<sup>e</sup> cat., 1,50 à 2,75.

Veau. — 1<sup>re</sup> catégorie, 6 à 9,50 ; 2<sup>e</sup> cat., 5 à 6 fr. ; 3<sup>e</sup> cat., 3,25 à 5 fr.

Monton. — 1<sup>re</sup> catégorie, 8 à 9 fr. ; 2<sup>e</sup> cat., 6,50 à 7 fr. ; 3<sup>e</sup> cat., 4 à 4,50.

Porcs : 6 à 7,50.

Beurre : 10 à 11 fr.

Œufs : 3,75 à 4 fr. la douzaine.

Lapins : 6,50.

Poulets : 10 à 11 fr.

### ANCENIS

Poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 30 à 40 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 25 fr. ; œufs, la douzaine, 3 à 3,25 ; beurre, le demi-kilo, 10,25 à 10,50 ; veaux, le kilo sur pied, 5 à 6 fr. ; porcs, 6 à 6,15 ; porcs de lait, 110 à 130 fr.

### CANDÉ

Marché du 4 avril. — Blé, 152-154 fr. ; orge, 110-115 fr. ; avoine, 100-110 fr. ; seigle, 100-105 fr. ; sarrasin, 100-105 fr. ; pommes de terre, 50-60 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 215-230 fr. ; foin, 330-360 fr. ; Beurre, le demi-kilo, 9,50-10 fr. ; œufs, la douzaine, 3 à 3,50 ; poulets, la couple, 34-40 fr. ; canards, la couple, 30-36 fr. ; lapins, la pièce, 12-15 fr. ; pigeons, la couple, 10-11 fr. ; Porcs gras, amenés 50, le kilo 5,75 à 6 fr. ; porcs maigres, amenés 130, le kilo 5 à 5,50 ; porcelions, amenés 400, vendu de 100 à 160 fr. pièce.

### CHATEAUBRIANT

Farines 1<sup>re</sup> qualité, 220 à 225 fr. ; blé, 150 fr. ; sarrasin, 90 à 92 fr. ; avoine, 100 fr. ; orge, 100 fr. ; son, 80 à 82 fr. ; paille, 120 à 125 fr. ; foin, 190 à 220 fr. ; Beurre en gros, 18 fr. le kilo ; au détail, 20 à 20,50 ; œufs, 3 à 3,50 la douz. Vieilles poules, 35 à 40 fr. ; gros poulets, 36 à 38 fr. ; petits, 28 à 35 fr. ; canards, 35 à 40 fr. ; pigeons, 10 à 12 fr. ; lapins domestiques, 10 à 15 fr. ; petits pouce, 6 à 7 fr. ; Bœufs et taures, 3 à 4 fr. le kilo ;

Toutes Opérations de Banque et de Bourse — **DEPOIS DE FONDS** — **PAIEMENTS DE COUPONS** — **LOCATION DE COFFRES-FORTS** —

### SAINT-ETIENNE-DE-MOULLEUC

Pommes de terre, le kilo, 0,40 à 0,50 ; poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens, 45 à 50 fr., petits 32 à 40 fr. ; canards, la pièce, 18 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 3 fr. ; beurre, le demi-kilo, 9,75 ; veaux, le kilo, 5,50 à 7,50.

### NOZAY

Farine, 218 à 221 fr. ; farine de sarrasin, 200 à 205 fr. ; blé, 152 à 153 fr. ; seigle, 93 à 95 fr. ; orge de mouture, 85 à 86 fr. ; avoine, 109 à 110 fr. ; sarrasin, 104 à 105 fr. ; son, 80 à 85 fr. ; son de sarrasin, 85 à 90 fr. ; Pommes de terre : saucisses, 60 à 65 fr. ; rondes jaunes, 45 à 48 fr. ; charbonnes, 35 à 40 fr. aux 100 kilos. Foin, 1<sup>re</sup> qualité 115 à 120 fr., qualité ordinaire 105 à 110 fr. ; paille pressée, 115 à 120 fr. aux 500 kilos.

### BLAIN

Blé, 150-152 fr. ; seigle, 92-95 fr. ; avoine, 104-110 fr. ; orge, 85-87 fr. ; paille, 80-105 fr. ; foin, 80-100 fr. ; blé noir, 104-107 fr.

### SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beurre, la livre, 10 à 11 fr. ; œufs, la douzaine, 3,50 à 4 fr. ; poulets, la couple, gros 45 à 55 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 30 à 35 fr. ; canards, la pièce, 13 à 15 fr. ; pigeons, la couple, 5 à 6 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr.

### CLISSON

Blé, 152 fr. ; avoine, 115 à 120 fr. ; blé noir, 110 fr. ; foin, les 500 kilos, 125 fr. ; paille, 120 à 125 fr. ; Poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr., petits 35 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 15 fr. ; œufs, la douzaine, 3,50 ; beurre, le demi-kilo, 7,50 à 9,50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 3 à 4,25 ; bœufs de travail, la paire, 500 à 6.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 2,75 à 4 fr. ; vaches laitières, 1.200 à 3.200 fr. ; veaux, le kilo, 5 à 5,50 ; porcs, 6 fr. ; porcs de lait, 120 à 170 fr.

### PONTCHATEAU

Veaux, le kilo, 5 à 6 fr. ; moutons, 5 à 5,50 ; beurre, au détail, 11 à 11,50 la livre ; œufs, 3,75 à 4 fr. ; Poulets, la couple, gros 40 à 50 fr., moyens 35 à 45 fr. ; lapins, 15 à 18 fr. la pièce ; pigeons, 5,50 à 6 fr. la pièce ; canard, 18 à 22 fr. la pièce.

### SAINT-ETIENNE-DE-MOULLEUC

Pommes de terre, le kilo, 0,40 à 0,50 ; poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens, 45 à 50 fr., petits 32 à 40 fr. ; canards, la pièce, 18 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 3 fr. ; beurre, le demi-kilo, 9,75 ; veaux, le kilo, 5,50 à 7,50.

### NOZAY

Farine, 218 à 221 fr. ; farine de sarrasin, 200 à 205 fr. ; blé, 152 à 153 fr. ; seigle, 93 à 95 fr. ; orge de mouture, 85 à 86 fr. ; avoine, 109 à 110 fr. ; sarrasin, 104 à 105 fr. ; son, 80 à 85 fr. ; son de sarrasin, 85 à 90 fr. ; Pommes de terre : saucisses, 60 à 65 fr. ; rondes jaunes, 45 à 48 fr. ; charbonnes, 35 à 40 fr. aux 100 kilos. Foin, 1<sup>re</sup> qualité 115 à 120 fr., qualité ordinaire 105 à 110 fr. ; paille pressée, 115 à 120 fr. aux 500 kilos.

### BLAIN

Blé, 150-152 fr. ; seigle, 92-95 fr. ; avoine, 104-110 fr. ; orge, 85-87 fr. ; paille, 80-105 fr. ; foin, 80-100 fr. ; blé noir, 104-107 fr.

### SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beurre, la livre, 10 à 11 fr. ; œufs, la douzaine, 3,50 à 4 fr. ; poulets, la couple, gros 45 à 55 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 30 à 35 fr. ; canards, la pièce, 13 à 15 fr. ; pigeons, la couple, 5 à 6 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr.

### CLISSON

Blé, 152 fr. ; avoine, 115 à 120 fr. ; blé noir, 110 fr. ; foin, les 500 kilos, 125 fr. ; paille, 120 à 125 fr. ; Poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr., petits 35 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 15 fr. ; œufs, la douzaine, 3,50 ; beurre, le demi-kilo, 7,50 à 9,50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 3 à 4,25 ; bœufs de travail, la paire, 500 à 6.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 2,75 à 4 fr. ; vaches laitières, 1.200 à 3.200 fr. ; veaux, le kilo, 5 à 5,50 ; porcs, 6 fr. ; porcs de lait, 120 à 170 fr.

### PONTCHATEAU

Veaux, le kilo, 5 à 6 fr. ; moutons, 5 à 5,50 ; beurre, au détail, 11 à 11,50 la livre ; œufs, 3,75 à 4 fr. ; Poulets, la couple, gros 40 à 50 fr., moyens 35 à 45 fr. ; lapins, 15 à 18 fr. la pièce ; pigeons, 5,50 à 6 fr. la pièce ; canard, 18 à 22 fr. la pièce.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

LA POLICE DU PHENIX-VIE EST LA PLUS AVANTAGEUSE

Ce Français d'Assurances — Entreprise privée régie par la loi du 17 Mars 1907

Ses garanties hors de pair sont le gage privilégié de ses assurés

S'adresser : aux Agents généraux en Province ; au Siège Social : 33, rue Lafayette, à Paris

Obtenez la qualité grâce au **RIZ D'INDOCHINE**

En temps de crise surtout il n'y a que la "qualité" qui paie. Tout ce qui est de second ordre est délaissé. Veaux et volailles engraisés avec le Riz d'Indochine ont un chair qui présente le maximum de blancheur. En outre, les matières grasses contenues dans le Riz d'Indochine ne fondant qu'à une température élevée, tous les animaux engraisés avec le Riz d'Indochine ont une chair infiltrée d'une graisse bien ferme, condition essentielle pour obtenir les plus hauts cours.

Bureau de Propaganda 62, rue Richelieu, Paris

**Fabrique de Meubles A. FOURNIER-GUERIN**

4, Place Daumesnil - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES, SIÈGES, TAPIS

Remise 5 % aux sociétaires

A AFFERMER, Toussaint prochain, six kilomètres Nantes, en Carquefou, ferme 6 hectares, en Saint-Joseph, ferme 6 hectares 50. Renseignements GUILNEL, notaire honoraire, Nort-sur-Erdre.

A LOUER, commune de Bouguenais, petite bordure de 3 hectares, avec bâtiments, libre de suite, après décès, ou pour le 1<sup>er</sup> novembre. S'adresser à M. NERRIERE, le Général, Rezé.

**la maison h. Petit**

Ne faisant et ne vendant que le Vêtement, notre Maison a notamment la spécialité des Vêtements de Jeunes Gens et de Garçonnets. Aussi pour habiller les Garçons, ne manquez-vous pas, Madame, de venir voir nos étalages et nos assortiments.

Aujourd'hui, nous attirerons simplement votre attention sur notre large et beau choix de 1<sup>re</sup> Communion, et particulièrement sur certains modèles où la plus gracieuse élégance que vous ne trouverez que chez nous.

8, Place du Commerce, à Nantes.

**LES EGLISOTTES (Gironde)**

Tout bon agriculteur doit lire :

« LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome.

En vente au Syndicat : 5 francs.

**A VENDRE**

PAILLES et FOINS. Ecrite Athol BRION, Neuville de Poitou (Vienne).

**TOILES - SACS - FICELLES BACHES**

Tous usages - Toutes dimensions

**Etablissements CARMICHAËL**

12 bis, Rue Latour-d'Auvergne - NANTES

Téléphone 114-82

**Quincaillerie - Taillanderie**

Ancienne Maison MAREG

**H. CAMPAGNE, Successeur**

19, Chaussée de la Madeleine - NANTES - Téléphone 416-77

Outils de jardinage et agricoles garantis. Faux, Faucilles, Pierres à Faux

**Vouslez-vous savoir si vos œufs à couver donneront un coq ou une poutie ?**

Le procédé est infallible et extrêmement simple : il suffit de placer l'œuf sur une table et de tenir un petit appareil au-dessus. Les oscillations de cet appareil vous indiqueront si l'œuf est mâle, femelle ou stérile. Il indique également le sexe des animaux (poussins, canetons, oisillons, etc.) Prix 10 francs. Rabais aux revendeurs. C. c. p. n° 1658-81 Paris. R. Gustafsson, 20, avenue du Mont Kemmel, Bruxelles (Belgique).

**CIDRE**

COLORÉ - BONIFIÉ CONSERVÉ - CLARIFIÉ MALADIES GUÉRIES

PAR LES PRODUITS GATE

EXIGER LA MARQUE

Les Pharmacies Ordon, à Nozay ; Prevost, à Héric ; Sicaud, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Lagas, à Savenay ; Thibault, à St-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Lécroux, à Plessé.

Pour Vos CYCLES

Vos MACHINES à COUDRE

Vos ECREMEUSES

Une seule Marque **"STELLA"**

qui représente pour vous les MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITÉ et de GARANTIE

**CONTINÉAU, Constructeur**

Bureaux et Magasin : 21, Chaussée de la Madeleine - NANTES - Téléphone 416-77

Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE

Catalogue et Liste des Représentants sur demande

**COMMUNIONS - MARIAGES**

Ces cérémonies nécessitent des Vêtements spéciaux dont vous trouverez un CHOIX MERVEILLEUX, à des PRIX INIMITABLES, à

**la belle fermière**

12, Rue J.-J.-Rousseau (près la Place Graslin)

**SPECIALISTE DU VETEMENT DE CEREMONIE**

Voyez nos Etalages et comparez

Superbe Cadeau avec chaque Costume

**CHAUSSÉZ-VOUS**

AU **NANTES**

PLACE DU BON PASTEUR

Succursale : Rue de la Marne

**CLÔTURES CHAPDELAINE**

10, Rue Solly, NANTES - Tél. 113-99

**GANIVELLE - ÉCHALAS LATTES - PIEUX**

Vente-Réclame de Printemps

NEUF - OCCASION - DÉTAIL - GROS RABAIS

**Engrais de Printemps**

POUR COUVERTURE POUR SEMENCES POUR VIGNES

**Primoseine Salmon**

Engrais organique incomparable à base de poudre d'OS et CORNE torréfiée PUISSANT - DURABLE

**Fabrique des Engrais SALMON**

ISSÉ (Loire-Inférieure)







Pendant la Foire  
VENTE-RECLAME  
- 20 -  
Rue Crébillon  
à

# LA CHATELAINÉ

STAND 340  
GRAND PALAIS

DANS TOUTES LES EPICERIES DEMANDEZ LE

## SEL DALBA



En vente dans toutes les bonnes Epiceries

Pour le gros : Comptoir Commercial de l'Ouest, 13, rue d'Alger, NANTES

## DOCKS DE L'OUEST

Etablissements Economiques d'Alimentation  
les plus importants de la Région

600 Succursales dans 10 Départements  
Entrepôts Généraux NANTES et BREST

Timbres-Primes sur tous les articles

A Qualité égale, Prix inférieur !  
A Prix égal, Qualité supérieure !

## CHAUSSURES PAUL

NANTES - 8, Rue d'Orléans - NANTES

LES MEILLEURS ARTICLES

Des Prix —  
— De la Qualité



### BRIQUETTES "B.O. LION" SPÉCIALES POUR BATTAGES

FABRICATION  
BLANZY-QUEST  
NANTES  
FOIRE COMMERCIALE DE NANTES  
STAND N° 325

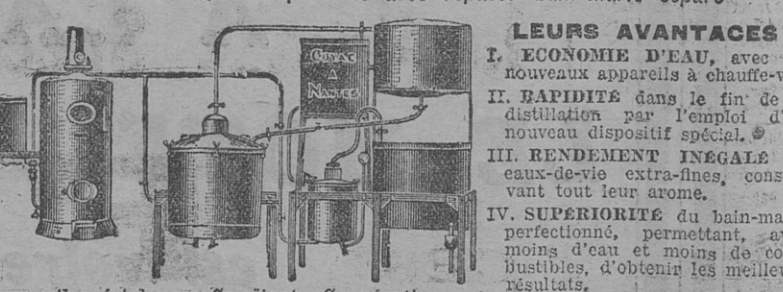


### BOISSEAU-DAYRE Constructeur-Balancier

8, rue Cacault - NANTES - Téléphone 144-07  
Instruments de Pesage pour Animaux, Engrais, Céréales, etc.  
La Maison effectue la remise en état, contrôlée, de tous instruments et poids

Les Derniers Perfectionnements dans la Distillation  
sont réalisés par les **ALAMBICS COYAC** fabriqués à NANTES

Près d'un demi-siècle d'expérience  
Distillation de tous produits avec repasse bain-marie séparé



Appareil spécial pour Syndicats, Coopératives et  
Distilleries fixes. Se fait avec 3 ou 4 vases.  
Foire de NANTES, Stand A et B air libre

S<sup>te</sup> COYAC Fils & C<sup>ie</sup> - 14, rue Beauséjour - NANTES  
Tél 163-26

Vous trouverez chez

### Georges MOREAU

Tél. 111.02 2 et 3, Quai Cassard Tél. 111.02  
(Près de la Grande Poste)  
NANTES

Tous les Articles de l'Ancienne Quincaillerie LEJUS  
5, Place Royale, NANTES

GRAND CHOIX d'Eponges et Peaux de chamois pour  
Automobilistes.

Articles d'arrosage et de jardinage. Meubles de jardin.  
Stores à lames obliques et en tous genres. Tondeuses à gazon et  
réparations. Brouettes. Caisnes et Baes à fleur. Pompes. Seringues  
à fleur. Lances. Jets tuyaux caoutchouc. Pulvérisateurs. Arroseurs  
automatiques. Articles de basse-cour. Grillage. Carton pour  
toiture. Traitement pour la vigne et les arbres fruitiers. LE  
PYRACHYLIS. Tous les produits d'entretien.

Tous les Articles de Cave et de Ménage.

PRIX MODERES

## Cultivateurs et Viticulteurs !

visitez à la Foire-Exposition de Nantes  
les Stands A et B de la Maison LEBERT & C<sup>ie</sup>

Durant cette Foire-Exposition, bon nombre de clients fixent leur  
choix sur la machine qui leur sera destinée. Or, nous ne saurions trop  
vous engager à visiter les STANDS A et B de la Maison LEBERT & C<sup>ie</sup>  
de NANTES, où vous trouverez un choix complet d'instruments répon-  
dant en tout au genre de culture de notre région.

Comme NOUVEAUTÉS, vous y trouverez :

Les nouvelles FAUCHEUSES et LIEUSES « PUZENAT ». Tous les  
instruments de la marque « DEERING » avec leurs dernières créations. Les  
MOTO-POMPES et MOTEURS « DIESEL » à huile lourde, CHAISE & C<sup>ie</sup>.  
Les PULVERISATEURS à Vigne de la Maison BERY de Tours. De la  
Maison BEAUVIS & ROBIN : Les BRABANTS et CHARRUES « UNIVERSAL ».   
Les nouveaux SUPER-DECAVAILLONNEURS, qui ont obtenu, dès cette  
année, le plus grand succès dans le vignoble. Les petites VANNEUSES et  
VANNETTES « F. A. O. » avec leurs gros BROYEURS et leurs PRES-  
SOIRS si réputés. Les nouvelles ECREMEUSES « DIABOLO et ARMORIC ».

Vous aurez le plus grand intérêt à insister, auprès de vos mécani-  
ciens, pour acheter des instruments provenant d'une Maison bien achi-  
landée en pièces de rechange. Chacun d'entre vous doit savoir les  
difficultés que vous avez, quand en pleine saison, vous ne pouvez vous  
procéder la pièce dont vous avez besoin ? Réfléchissez bien aux inconvé-  
nients que vous pourriez rencontrer un jour !...

Le Stand A est recouvert par un HANGAR AGRICOLE de la Maison  
LEBERT-PAILLARD, 9, rue du Pavillon-Chinois.  
Tous renseignements et prix vous seront donnés sur votre demande.

## Maison LEBERT & C<sup>ie</sup>

6, avenue Carnot, NANTES - Tél. 117-67, 116-41



SI VOUS TROUVEZ LE VIN TROP CHER  
faites vous-même avec  
l'EXTRAIT PICARD  
(à base d'Extrait de Plantes)

### BOISSON de MÉNAGE

agréable à boire, saine et économique,  
ayant le goût du cidre, et revenant à

25 CENTIMES LE LITRE

La flac. 10 fr. ; franco contre mandat 11 fr. ; 100 cent. remboursement 12 fr.  
Les 3 flacons — 30 fr. — 32 fr.  
LABORATOIRES : 12, Boulevard Saint-Martin, PARIS-X



**HUILE ARMOR**

Pour la cuisine  
achetez de l'HUILE ARMOR  
Pour la salade  
achetez de l'HUILE ARMOR  
Pour la mayonnaise  
achetez de l'HUILE ARMOR

Cette huile fabriquée avec des graines spéciales, importées directement des pays d'origine, donnera toujours satisfaction. Mais exigez bien la bouteille à l'étiquette ARMOR.

## L'anémie menace

la population des campagnes comme celle des villes.

Sournoisement elle s'installe dans l'organisme et mine rapidement, sans qu'on s'en aperçoive, les saines les plus robustes. Elle ne se traduit pas par une souffrance bien définie et les symptômes qui l'accompagnent semblent peu inquiétants : manque d'appétit, lassitude, perte insensible des forces, maux de tête, et cependant l'anémie est une affection très grave car elle diminue la résistance de l'organisme et le livre désarmé aux graves affections microbiennes et nerveuses : tuberculose, asthénie, neurasthénie, typhoïde.

Le soleil et le grand air de la campagne sont impuissants à vaincre seuls cet état morbide.

La santé ne revient que lorsqu'on a enrichi le sang et fortifié l'organisme débilité. Les PILULES SUPERTONIQUES DES CHARTREUX DE DURBON apportent le moyen le plus sûr de combattre l'anémie en régénérant le sang, stimulant l'appétit et activant l'assimilation.

Pour que ce tonique agisse avec toute sa force, préparez l'organisme à le recevoir. Filtrer le sang des toxines que les organes débilités éliminent difficilement, la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON effectuera doucement cette épuration et préparera votre cure.

20 Août 1926.

Je viens aujourd'hui vous remercier tous les remerciements que je vous dois, car étant atteint depuis deux ans d'une anémie très grave avec neurasthénie, et ayant essayé tous les remèdes sans aucun résultat, j'ai commencé, il y a deux mois, à faire usage de votre TISANE DÉPURATIVE DES CHARTREUX DE DURBON et de vos PILULES SUPERTONIQUES : je suis aujourd'hui à peu près complètement rétabli. C'est pourquoi je vous autorise à publier ma lettre, dans l'espoir que d'autres feront comme moi.

Louis AUDOIN,  
à Saint-Macaire-en-Mauges (M.-et-L.).

Tisane dépurative, le flacon : 4.50  
Bouteille souvenir, le pot : 0.50  
Pilules supertoniques, l'étui : 0.50  
dans les pharmacies



**TISANE DES CHARTREUX DE DURBON**

**MEUBLES ALMA**  
Maison de Confiance  
COMPTANT - FACILITÉS DE PAIEMENT  
15, Chaussée Madeleine - NANTES

# Pourquoi..? la 201 Peugeot

reste la voiture préférée

- PARCE QUE,** c'est la voiture la moins chère et la plus économique du marché.
- PARCE QUE,** Peugeot ne change pas perpétuellement de modèle et que la 201 existe depuis près de 8 ans.
- PARCE QUE,** ce modèle est remarquablement au point (plus de 100.000 propriétaires peuvent l'attester).
- PARCE QUE,** aucun autre modèle n'a un palmarès de victoires semblable à celui de la 201 (Tour de France, Rallye de Monte-Carlo, Rallye de Saint-Raphaël, etc.).
- PARCE QUE,** la 201 consomme moins de 8 litres d'essence aux 100 km. et une quantité d'huile insignifiante (contrôlé sur essai).
- PARCE QUE,** Peugeot construit une carrosserie robuste, soignée et de ligne agréable avec 4 places confortables sans poids inutile.
- PARCE QUE,** La 201 d'occasion pour toutes les raisons précitées conserve une valeur exceptionnelle.
- PARCE QUE,** les réparations d'une 201 sont rares et que vous trouvez immédiatement sur place toutes les pièces de rechange.

Coupé 201 ..... 15.900  
Cond. int. 4 pl. 4 po. . . 16.800

Société Nantaise des Automobiles PEUGEOT  
5, Quai de l'Île-Gloriette, NANTES -- 16, Rue du Calvaire, SAINT-NAZAIRE

**NANTES-DENTAIRE**  
13, Rue Lafayette, 13 - NANTES

CABINETS DENTAIRES ouverts tous les jours  
de 8 h. 1/2 à midi et de 2 h. à 7 h.

CHIRURGIENS-DENTISTES de la Faculté de Médecine de Paris  
DENTIERS LES PLUS PERFECTIONNES  
Traitement et Extraction des Dents sans douleur  
Appareil vulcanisé à partir de 30 francs la den  
PRIX MODERES

Vous serez bien servis

et vous paierez moins cher

# AU SANS PAREIL

10, Rue du Calvaire, 10 — NANTES

RAYONS TRES COMPLETS DE :

Vêtements pour Hommes et pour Dames  
tout faits et sur mesures

Articles pour Première Communion

Tissus - Blanc - Couvertures - Literie  
Meubles

Chaussures - Modes - Chapellerie

Articles de Ménage - Chauffage - Eclairage

Phonographes - Bicyclettes - Machines à Coudre

ACCORDEZ-NOUS VOTRE CONFIANCE,

VOUS N'AUREZ PAS A LE REGRETTER

L'immense variété de nos Assortiments et  
l'importance de nos Rayons vous permettent  
de faire vos Achats

Dans la même Maison — Dans le minimum de Temps  
Aux meilleurs Prix

Envoi franco de Catalogues et Echantillons

Livraison par Automobiles dans toute la Région



**A LA FERME**

**LE MOTEUR ELECTRIQUE**

est votre meilleur valet

Il est simple, robuste, économique

**A LA FOIRE DE NANTES**

DU 7 AU 18 AVRIL

VOUS VISITEREZ LE STAND DE LA

**Société Nantaise d'Electricité**

23, Rue de Strasbourg, à NANTES

RENSEIGNEMENTS GRACIEUX

MOTEURS ELECTRIQUES sur BROUETTE - MOTO-POMPE  
BATTEUSE ELECTRIQUE - CHAUDRON-CUISEUR, etc.